

Université Libre de Bruxelles

Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire

Faculté des Sciences

Master en Sciences et Gestion de l'Environnement

Apports et limites des marchés alternatifs du café pour le maintien
des jardins caféiers et du couvert arboré au sud du Parc National La
Visite en Haïti

Mémoire de Fin d'Etudes présenté par

VLOEBERGHS Daphné

en vue de l'obtention du grade académique de

Master en Sciences et Gestion de l'Environnement

Finalité Gestion de l'Environnement – ENVI5G-T

Année Académique : 2015-2016

Directeur : Prof. Marie-Françoise GODART

Résumé

Alors que la déforestation et la dégradation des terres dans les zones tropicales ont souvent été associées à l'expansion de l'agriculture, la recherche en agroforesterie a permis de mettre en valeur la similitude structurelle et fonctionnelle de certains systèmes agricoles avec les forêts et leurs bénéfices conséquent pour la protection de l'environnement. En Haïti, où la déforestation constitue un problème crucial et la majorité de la population vit de l'agriculture, le café est traditionnellement cultivé dans des jardins familiaux intégrant sur le même espace des arbres et diverses cultures annuelles qui ont longtemps contribué au maintien d'un couvert arboré dense dans les zones agricoles du pays.

Depuis les années 80, la production haïtienne de café a subi de nombreux chocs, à l'instar de celle de plusieurs pays d'Amérique Centrale. Cet ensemble de chocs a fortement touché les petits producteurs de ces régions du monde, qui ont alors adopté des stratégies de réponse visant à réduire leur vulnérabilité. Bon nombre d'entre elles ont entraîné des changements d'utilisation des terres qui ont abouti à une réduction du couvert végétal pérenne dans les systèmes caféiers et, donc, de leurs bénéfices écologiques.

Pour diminuer la vulnérabilité des producteurs face à la crise, l'entrée des producteurs sur les marchés spéciaux et équitables ont été mis en avant pour leur effet positif sur les prix du café. Cependant, dans les localités du sud du PNLV, cette transition n'a pas généré tous les bénéfices escomptés. Les premières ventes de café de qualité au travers des coopératives ont en effet permis aux producteurs d'accéder à des primes ainsi qu'un meilleur prix par rapport à celui reçu au travers du système traditionnel de commercialisation. Cependant, différents facteurs ont graduellement amenuisés ces bénéfices. La hausse de prix ne s'est pas accompagnée de l'établissement de relations commerciales solides.

En outre, le choix d'un producteur de préserver un système de culture n'est pas seulement déterminé par sa rentabilité : à cause des contraintes financières de la régénération des caféiers et du manque à gagner lié au délai d'attente de leur première récolte, les producteurs, qui dépendent de l'agriculture pour assurer le bien-être de leur famille, préfèrent convertir les caféiers détruits en cultures à cycle court et/ou produire un peu de charbon pour compenser le manque de revenus.

Ainsi, la recherche de productions compensatoires qui participent à la préservation des systèmes agroforestiers, la recherche de solutions agronomiques pour améliorer la production et le renforcement des coopératives sont autant de nouvelles questions soulevés face aux bénéfices limites du marché des cafés de qualité dans les localités du sud du PNLV.

Contenu

Résumé.....	3
Table des illustrations.....	7
Liste des acronymes et abréviations	8
Remerciements	9
Introduction.....	11
Problématique.....	11
Méthodologie et organisation du plan.....	13
Partie I. Revue de la littérature	16
1) Occupation des sols, forêt et érosion : notions et liens	16
2) Les systèmes agroforestiers caféiers (SAFC)	18
L'agroforesterie : « un mot nouveau pour une pratique ancienne ».....	18
Les agroforêts à caféiers et la culture sous ombrage.....	19
Le caféier	19
Les agroforêts	20
Culture sous arbres d'ombrage	21
Bénéfices des SAFC pour le développement durable	22
3) La crise du café et les changements d'utilisation et d'occupation des terres dans les SAFC....	24
4) Les prix, la qualité et les marchés alternatifs	26
Prix et qualité du café.....	27
Les déterminants de la qualité au niveau de la production et du traitement	28
Les cafés spéciaux et gourmets.....	29
Le commerce équitable et les certifications	30
Partie II. Ecosystèmes forestiers et caféiculture en Haïti.....	33
1) Contexte général du pays.....	33
Caractéristiques géographiques et physiographiques	33
Caractéristiques socioéconomiques et démographiques	34
La place de l'agriculture	34
2) Le déboisement et la dégradation des terres en Haïti	35
Eléments d'histoire politique et environnementale	35
Situation actuelle des forêts et du couvert arboré	37
Contraintes actuelles majeures à la conservation des forêts et du couvert boisé	38
3) La filière café en Haïti	40
Bref historique et mise en contexte	40

Caractéristiques actuelles de la filière.....	43
La production.....	43
Le traitement et la commercialisation	44
Partie III. La crise du café et le développement des marchés alternatifs dans 6 localités au sud du Parc National La Visite : succès, échecs et perspectives	47
1) Présentation de la zone d'étude	47
Les sections communales de Macary, Fond-Jean-Noël, Baie d'Orange et Mare Brignole.....	47
2) Rappel de la problématique et méthodologie	50
3) La crise du café et la réduction du couvert arboré dans les localités étudiées	52
Petite histoire de l'agriculture et de la place du café dans ces localités.....	52
Les facteurs du déclin de la caféiculture	54
Stratégies d'adaptation des producteurs et réduction du couvert arboré : schéma d'un cercle vicieux.....	56
4) Développement et évolutions du marché alternatif.....	58
Le projet PPK	58
La commercialisation avant 1990 et la création de la FACN	59
L'après FACN et l'export par Singing Rooster.....	62
Fonctionnement de la commercialisation via Singing Rooster	62
Les perceptions de l'évolution des prix et la bataille actuelle de la production	65
5) Fonctions des arbres des SAFC et perspectives pour le maintien du couvert arboré.....	67
6) Discussion des résultats	68
Conclusion	71
Bibliographie.....	73
Annexes	77
Annexe I : Guides d'entretien.....	77
I.1. Guide d'entretien des présidents et CA d'associations.....	77
I.2. Guide d'entretien des membres des coopératives	77
Annexe II : Résumés et retranscription d'entretiens	77
II.1. APKB	77
II.2. APKF.....	77
II.3. APBO.....	77
II.4. APPBO.....	77
II.5. APKMb.....	77
II.6. APKM	77

Table des illustrations

Figure 1. Localisation des associations et du Parc National La Visite.	50
Figure 2. Schéma de la diminution de la production caféière et de la couverture végétale pérenne dans la zone d'étude	58

Liste des acronymes et abréviations

AIC = Accord International sur le Café

CCI = Centre de Commerce International

CDB = Convention sur la diversité biologique

CDD = Commission du développement durable de l'organisation des Nations Unies

FACN = Fédération des Associations Caféières Natives

FAO = Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FS = Fondation Seguin

HTG = Gourdes (monnaie haïtienne)

IICA = Inter-American Institute for Cooperation on Agriculture

INCAH = Institut national du café d'Haiti

MARDNR = Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural

MDE = Ministère de l'Environnement

OIC = Organisation internationale du café

PNUD = Programme des Nations Unies pour le Développement

PPK = Pwojè Plantè Kafè

SAF= Système(s) agroforestier(s)

SR = Singing Rooster

UNFCCC = Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

USAID = Agence des États-Unis pour le développement international

Remerciements

L'idée de ce mémoire constitue l'aboutissement de deux années d'apprentissage et de rencontres riches qu'il m'a été donné l'occasion de faire durant ma formation en Gestion de l'Environnement et mes deux séjours en Haïti.

J'aimerais remercier tout spécialement M. Yvon Emmanuel Elie, mon maître de stage, pour ses patientes explications sur les nombreuses subtilités d'Haïti, son langage et son café.

Mes sincères remerciements vont aussi à Mme Françoise Godart pour ses conseils avisés durant la réalisation de ce mémoire.

Je tiens également à exprimer toutes ma reconnaissance et ma gratitude

- A la Fondation Seguin, pour m'avoir hébergé et accueilli avec soin. Merci tout particulier à Serge, Angela, Micheline, Josnel, Lionel, Dieulavie, Etienne et toutes les personnes qui ont enrichi mon séjour à Seguin et ont permis la réalisation de ce mémoire ;
- A Andreline, Fisna, Magalie et Louisiane, pour leurs leçons de créole ;
- Aux habitants de Baie d'Orange, Marbriole, Fond-Jean-Noël et Macary qui m'ont accordé du temps et ont répondu avec patience et investissement à mes questions ;
- A ma famille, en particulier ma mère, pour son soutien inestimable ;
- A tous mes camarades étudiants du Master en Gestion de l'Environnement et mes amis pour leurs encouragements et leurs conseils

Introduction

Problématique

De tous temps, l'homme et les sociétés humaines ont modifié leur environnement dans le but d'assurer leur bien-être. Cependant, la rapidité et l'envergure de changements actuels d'utilisation et d'occupation des terres – *Land-Use and Land-Cover Changes* (LUCC) – sont sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Parmi ces changements, la déforestation, et plus récemment, la disparition progressive des forêts tropicales, ont déjà fait couler beaucoup d'encre. Au début du 21^e siècle, les forêts n'occupent plus que 4 milliards d'hectares, soit environ 26% de la surface des terres émergées, contre deux tiers au siècle passé (Larsen, 2003). Les nombreux services écosystémiques et ressources fournis par les forêts tropicales justifient l'inquiétude à propos de leur réduction. La perte de ces forêts depuis une cinquantaine d'années a été majoritairement causée par leur conversion en terres agricoles. Un dilemme se pose, car le besoin grandissant de ressources et de terres cultivables pour répondre au boom démographique mondial et aux niveaux de vie croissants dans les pays émergents se heurte à la nécessité de préserver les forêts.

En Haïti, la déforestation constitue un problème crucial. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), en 2010, la couverture forestière naturelle d'Haïti ne s'estimait plus qu'à 101 000 hectares, soit 3,7% de la superficie totale du territoire (FAO, 2010a). Dans un pays caractérisé par une topographie à dominante montagneuse et par un régime de pluie tropicale, la disparition progressive des forêts naturelles a fortement accentué l'érosion et la dégradation des terres, auquel le pays était déjà sensible (PNUD/CEPAL, 2009). Les ménages ruraux, qui dépendent majoritairement de l'agriculture pour leur subsistance, se trouvent dans un cercle vicieux. La baisse des rendements causée par l'érosion et la baisse de fertilité des sols entraîne une chute des revenus, qui contraint de plus en plus d'agriculteurs à développer des stratégies à court terme d'utilisation des terres. La coupe et le commerce effrénés de bois d'œuvre et de feu et la conversion de terres de plus en plus marginales pour l'agriculture, accentuent la déforestation et la dégradation des terres et renforcent le cercle vicieux mentionné (Delerue, 2014 ; Michel, 2005).

Parmi les écosystèmes forestiers d'Haïti, le Parc National La Visite (PNLV) est d'une importance capitale pour la protection de la biodiversité, des sols et des ressources en eau dans les départements du Sud-Est et de l'Ouest. Malheureusement, cet espace est menacé par le dénudement progressif des terres de la région. Bien que la réduction de ses forêts résulte d'abord de la politique de concessions forestières adoptée par l'Etat Haïtien durant la seconde moitié du 20^e siècle, actuellement, c'est surtout la précarité des habitants du Parc qui incite ceux-ci à faire pression sur les ressources du Parc (Fondation Seguin, 2013).

Pourtant, la conversion de terres forestières en terres agricoles ne mène pas toujours à la dégradation des services écosystémiques. Constatant les limites de l'approche « aires protégées » pour la conservation des forêts en Haïti et dans le monde, des stratégies alternatives ont reçu une plus grande attention. Durant les trois dernières décennies, la recherche scientifique a mis en avant, au travers de concepts comme « l'agroforesterie » ou « l'agroécologie » le potentiel de systèmes traditionnels d'utilisation des terres pour envisager la reforestation et le maintien de paysages arborés dans un cadre agricole. Parmi ces systèmes, les systèmes agroforestiers caféiers (SAFC) ont été mis en avant pour leurs similitudes avec les forêts d'un point de vue structurel et fonctionnel et leur capacité à offrir des services écosystémiques équivalents, tout en fournissant une source de revenus aux habitants des zones concernées. Un certain nombre de recherches en Amérique Centrale a démontré leurs bénéfices potentiels du point de vue économique, social et environnemental (Vaast et Harmand, 2002 ; Babin, 2015).

Bien que les forêts n'occupent plus qu'une part très faible du territoire haïtien, les chiffres repris dans la littérature ont souvent masqué le rôle majeur des systèmes agricoles dans le maintien de la couverture arborée (PNUD/CEPAL, 2009). Le café haïtien, majoritairement cultivé dans des jardins agroforestiers multistrates, a longtemps permis le maintien d'un paysage boisé dense dans de nombreuses régions de montagne et constitué une source durable de revenus, de vivres, de bois de feu et d'autres ressources pour les populations rurales du pays (Delerue, 2014 ; Michel, 2005).

Pour diminuer la pression sur les forêts du PNLV, la Fondation Seguin souhaite revaloriser les systèmes de cultures haïtiens de café. A l'époque, les sections communales du sud du PNLV présentaient une couverture arborée dense constituée en grande partie par des jardins caféiers. Cependant, ce paysage s'est fortement dégradé depuis la fin des années 80 et les systèmes caféiers ont subi un déboisement important, à l'instar des forêts.

Depuis les années 80, la production haïtienne de café a subi de nombreux chocs, à l'instar de celle de plusieurs pays d'Amérique Centrale. Cet ensemble de chocs, souvent désigné comme sous la « crise du café » a fortement touché les petits producteurs de ces régions du monde, qui ont alors adopté des stratégies de réponse visant à réduire leur vulnérabilité. Bon nombre d'entre elles ont entraîné des changements d'utilisation des terres qui ont abouti à une réduction du couvert végétal pérenne dans les systèmes caféiers et, donc, de leurs bénéfices écologiques (Bacon, 2015 ; Baerenklau et al., 2012 ; Avalos-Sartorio et Blackman, 2010 ; Blackman et al., 2012 ; Castro et al., 2013). Néanmoins, il a parfois été possible de modérer l'impact de la crise sur les LUCC par d'autres mécanismes cherchant à réduire la vulnérabilité des producteurs. Dans cette logique, deux stratégies de réduction des risques ont été mises en avant dans la littérature : la diversification de l'agroécosystème caféier et la mobilisation des coopératives et des marchés alternatifs du café (Babin, 2015 ; Rice, 2003).

En Haïti, cette dernière stratégie a été privilégiée par plusieurs projets dans les années 1990. La création d'un café de qualité sous le label *Haitian Blue* et le développement parallèle du marché à l'exportation au travers des coopératives de producteurs devaient permettre à ceux-ci d'obtenir de meilleurs prix et encourager le maintien et l'expansion de la caféiculture. En 1994, un réseau de centres de traitement des cerises de café par voie humide avait entre autre été mis en place dans le département du Sud-Est afin d'encourager la production d'un café de qualité destiné à l'exportation. Ce réseau, nommé la Fédération des Associations Cafésières Natives (FACN), comptait 41 organisations de producteurs (INESA, 2001), dont 6 sont situées au sud du PNLV. Cependant, à partir de 2000, la FACN a progressivement dû cesser ses activités. On ne sait presque rien sur les impacts positifs ou négatifs de ces évolutions sur les producteurs ni sur l'état actuel de ces coopératives. Ces informations sont pourtant importantes pour appréhender les opportunités et contraintes liées au maintien des SAFC.

L'objectif du présent travail est de contribuer à combler ce déficit d'information en répondant à deux questions de recherches principales

- 1) Quelles sont les facteurs de la dégradation des jardins agroforestiers caféiers et de leur couvert arboré dans les localités situées au sud du PNLV ?
- 2) La commercialisation d'un café de qualité au travers des coopératives a-t-elle permis aux membres d'obtenir de meilleurs prix et d'améliorer leurs revenus?

Notre première hypothèse est qu'à partir des années 1980, sous l'effet d'une conjonction de facteurs, la caféiculture n'a plus été capable d'assurer un fond de roulement suffisant à la satisfaction de divers besoins dans les ménages producteurs. Ceux-ci ont adopté des stratégies de réponse qui ont mené à des changements importants d'occupation des sols et à la réduction du couvert végétal pérenne dans les jardins caféiers. Notre deuxième hypothèse est que la création des coopératives et le développement du marché des cafés de qualité destinés à l'exportation n'ont pas permis d'améliorer le revenu issu de la caféiculture et de renverser cette tendance.

Méthodologie et organisation du plan

Les thèmes soulevés tout au long de cette problématique – déforestation, systèmes agroforestiers caféiers, changements d'utilisation et d'occupation des terres, marchés du café et stratégies des acteurs – touchant tant aux sciences humaines qu'aux sciences naturelles et à l'écologie, c'est un point de vue interdisciplinaire que nous avons choisis d'adopter, conformément à l'approche privilégiée dans le cadre de la formation en Gestion de l'Environnement.

La récolte des données a été menée tout d'abord au travers d'une recherche bibliographique multidisciplinaire, faite sur base de différents types de sources. L'utilisation de sources scientifiques a

été privilégiée autant que possible pour traiter les questions de recherches établies. Ce cadre théorique a parfois été complété avec des informations issues de documents d'organisations internationales telles que l'Organisation Internationale pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Centre du Commerce International (CCI).

La recherche d'informations sur le contexte, l'environnement haïtien et sa filière café a privilégié d'une part, des sources d'acteurs étatiques comme le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARDNR) ou l'Institut National du Café d'Haïti (INCAH), et d'autre part, des rapports publiés par des acteurs non-étatiques comme les ONG et des organisations internationales comme la FAO et le PNUD. Les statistiques utilisées proviennent majoritairement de bases de données et de documents publiés par des institutions internationales et nationales telles que la FAO, la Banque Mondiale et l'Institut Haïtien d'Information et de Statistique (IHSI).

Pour compléter ces documents plus généraux et obtenir des informations récentes et spécifiques à la zone que nous avons choisie d'étudier, la dernière partie du travail s'est appuyé sur les résultats de l'étude de terrain réalisée en février et mars 2015 en Haïti. La méthodologie de l'enquête et de l'analyse des résultats sera présentée dans la troisième partie de ce travail. Rappelons que la problématique étudiée ici a émergé suite à la réalisation d'un stage à la Fondation Seguin en juillet et août 2014. De nombreuses informations proviennent d'observations et de discussions informelles effectuées durant cette expérience. Avant la réalisation de l'étude de terrain proprement dite et afin d'avoir une vue d'ensemble sur la complexité de la filière café haïtienne, des rencontres informelles ont eu lieu avec deux acteurs de la filière café Haïti : Douglas Wiener, le gérant de la marque de café haïtien *Selecto*, et Roland Finis, un résident de Seguin qui a travaillé au sein du projet de réhabilitation de la caféiculture Pwojè Plantè Kafè (PPK).

Concernant l'organisation de cet essai de recherche, nous commençons par présenter les résultats de la revue de la littérature. Nous explicitons dans le premier point des concepts importants pour la compréhension de la problématique étudiée, tel que l'occupation et l'utilisation des terres, les forêts et l'érosion des sols. Dans le deuxième point, nous présentons les principales caractéristiques de l'agroforesterie et les vertus des systèmes agroforestiers caféiers du point de vue écologique et socioéconomique. L'historique de la crise du café et les stratégies des producteurs relevées dans la littérature. Enfin, les quelques notions importantes sur les prix du café et leur dépendance à la qualité sont explicités, avant de présenter les caractéristiques principales des « cafés spéciaux » et du commerce équitable.

La 2^e partie est dédiée à la présentation d'Haïti, de l'histoire de ses forêts et de sa caféiculture, qui est indispensable pour comprendre dans quel contexte s'insère notre zone d'étude particulière.

Après avoir présenté les grandes caractéristiques du pays, l'histoire de la déforestation en Haïti, la situation actuelle du couvert arboré et quelques notions sur le paysage agraire sont exposées. Enfin, la crise du café en Haïti et les caractéristiques actuelles de la production et de la commercialisation sont exposées.

La troisième partie concerne notre zone d'étude. Les localités étudiées sont d'abord localisées et présentées. Ensuite, les circonstances locales de la crise du café sont discutées sur base des discours récoltés. Les stratégies d'adaptation des producteurs et leur impact sur le couvert végétal pérenne dans les SAFC sont alors établis. La création, l'évolution et la situation actuelle du marché alternatif sont ensuite explicitées. Enfin, les perceptions de l'évolution de prix sont analysées et nous amène à discuter de contraintes majeures mis en avant dans les entretiens.

Enfin, nous concluons sur différents constats et pistes de réflexions sur les actions à mener pour permettre le maintien et la régénération des systèmes caféiers.

Partie I. Revue de la littérature

1) Occupation des sols, forêt et érosion : notions et liens

Selon les définitions de Lambin et Geist, l'occupation des sols correspond aux « attributs de la surface terrestre et sous terraine immédiate de la terre » tandis que l'utilisation des sols désigne les « finalités pour lesquelles les humains exploitent l'occupation des sols » (traduit de Lambin et Geist, 2006).

Dans l'occupation des sols, et selon la définition de la FAO, le terme « forêt » désigne des « terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de plus de dix pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ. Sont exclues les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante » (traduit de FAO, 2010b). La définition du mot « forêt » donnée par la FAO recouvre une grande diversité de situations, qu'il n'est pas utile de présenter dans les limites de ce mémoire. Sans discuter les bénéfices des forêts en fonction de leurs caractéristiques, ces milieux fournissent de nombreuses ressources – terres agricoles, bois d'œuvre et de feu, viande de brousse, fruits, noix et autres Produits Forestier Non-Ligneux (PFNL) – et rendent à l'humanité d'importants services écosystémiques, soit des « avantages matériels ou immatériels que l'homme retire des écosystèmes » (Actu-Environnement. [s.d.]).

La déforestation est définie par la FAO comme « la conversion de la forêt pour une utilisation différente du terrain ou la réduction à long terme de la canopée arboricole en dessous du seuil minimum de 10% » (traduit de FAO, 2010b). La différence avec le déboisement est que ce dernier terme désigne la coupe ou l'abattage de l'ensemble des arbres dans un espace, qu'il soit ou non une « forêt » au sens de la FAO, sans programme de repeuplement ou de régénération (Actu-Environnement. [s.d.]).

La déforestation tropicale a été l'un des Changements d'Occupation et d'Utilisation des Terres (LUCC ou LULCC pour *Land Use and Land Cover Changes*) les plus rapides et importants de ces dernières décennies (Lambin et Geist, 2006). La réduction des forêts tropicales aurait été majoritairement causée par l'expansion agricole et l'industrie du bois (Atangana et al., 2014, Lambin et Geist, 2006). L'Amérique Latine et les Caraïbes auraient ensemble perdu 63 882 000 ha de surface forestière entre 1990 et 2005. 47% de cette perte aurait été causés par la conversion de terres forestières en larges fermes agricoles (Lambin et Geist, 2006).

La réduction des surfaces forestières au niveau mondial a des impacts majeurs sur la fertilité des sols, les ressources en eau, la biodiversité, la faune et la flore (Atangana et al., 2014). Dénués de couverture végétale, les sols ne sont plus capables d'absorber la pluie et sont emportés par les eaux

de ruissellement. L'érosion, en emportant l'humus, la couche fertile résultant de la décomposition de la matière organique, rend l'agriculture de plus en plus difficile pour un grand nombre de familles paysannes vulnérables. En outre, les forêts offrent de nombreuses ressources, dont dépendent plus d'un milliard de personnes dans le monde, mais qui s'épuisent sous la pression anthropique : fruits, racines, herbes et champignons comestibles, bois de feu et de construction, médicaments, etc.

En Haïti et dans d'autres pays de la zone intertropicale, la topographie et le régime pluviométrique rendent les terres très sensibles aux phénomènes d'érosion hydrique (PNUD/CEPAL, 2009). De plus, la majorité de la population vivant de l'agriculture, la dégradation des sols constitue une problématique prioritaire. La FAO décrit la dégradation des sols comme « un changement dans l'état de santé du sol qui entraîne une diminution de la capacité de l'écosystème à fournir des biens et services pour ses bénéficiaires » (FAO, s.d.). Le terme « désertification » est couramment utilisé pour désigner « (a) la dégradation des terres dans les zones arides et/ou (b) le changement irréversible de la terre jusqu'à un point tel qu'elle ne peut plus être récupérée pour son usage originel » (FAO, s.d.).

Bien que les causes de dégradation des sols peuvent être diverses, l'érosion en est souvent une composante majeure. Elle se définit comme « un processus d'altération de la surface du sol et de modification du relief impliquant successivement le détachement de particules du sol, leur transport sous l'action de divers agents (...), et ensuite leur dépôt à une distance pouvant varier de moins d'un mètre à plusieurs milliers de kilomètres » (Dautrebande et al., 2006, p.9). Souvent confondue avec la dégradation des sols, qui est un phénomène plus large, l'érosion s'exprime en mm d'épaisseur de sol ou en tonne par hectare (t/ha) (Dautrebande et al., 2006).

Dans les phénomènes d'érosion hydrique, le détachement des particules est provoqué d'une part, par le « splash », qui correspond à l'impact des gouttes de pluie sur le sol et, d'autre part, par les eaux de ruissellement qui exercent un frottement à la surface du sol. Ces deux facteurs agissent seuls ou combinés. Les particules détachées sont ensuite transportées par les eaux de ruissellement. On parle d'érosion diffuse lorsqu'une mince couche de sol est retirée de manière plus ou moins uniforme sur une surface sans relief marqué. Sur des surfaces moins lisses et uniformes, les eaux de ruissellement se concentrent dans les zones déprimées et des rigoles vont progressivement se creuser, jusqu'à former, dans certains cas, des ravines de plusieurs mètres de profondeur. En général, ces deux formes agissent simultanément (Dautrebande et al., 2006).

Plusieurs facteurs influencent l'intensité et la forme des différentes phases du processus d'érosion : les précipitations, la topographie, le sol, le travail agricole et la végétation. L'inclinaison et la longueur de la pente ainsi que l'intensité des précipitations vont notamment déterminer la vitesse des eaux de ruissellement et donc leur capacité à détacher des particules. Cependant, le couvert végétal

constitue le facteur le plus important. Un couvert végétal dense protège le sol de l'érosion de diverses manières (Université de Nice, 2008) :

- La matière végétale vivante et la présence de tiges et de troncs forment des obstacles et donnent au sol une plus grande rugosité, ce qui atténue l'effet « splash » et le ruissellement.
- Le réseau de racines des végétaux maintient le sol en place, y favorise l'infiltration et le rend plus résistant au détachement.
- La matière végétale morte protège le sol du « splash », freine le ruissellement et, en ajoutant au sol de la matière organique, contribue à sa cohésion, sa stabilité structurale et, par conséquent, à sa résistance à l'érosion.

Ces effets positifs sont conditionnés par le type de végétation et par la densité du couvert végétal. Une végétation dont les feuilles sont hautes ou qui, par la forme de ses feuilles, contribue à grossir les gouttes de pluies, peut avoir des effets négatifs sur l'érosion du sol car elle augmente l'énergie cinétique des gouttes de pluie. En outre, en dessous de 50% de couverture végétale, le sol est peu protégé (Université de Nice, 2008).

La conversion des forêts en terres agricoles n'aboutit pas toujours à la dégradation des sols. De nombreux systèmes traditionnels d'utilisation des terres ont longtemps exploité les bénéfices de l'intégration d'arbres à des pratiques d'agriculture et d'élevage. Ces systèmes ont été mis en valeur à partir des années 1960 sous le nom d'agroforesterie. Dans le point suivant les caractéristiques principales de l'agroforesterie et des systèmes agroforestiers caféiers sont présentés.

2) Les systèmes agroforestiers caféiers (SAFC)

L'agroforesterie : « un mot nouveau pour une pratique ancienne »

Au cours des années 70, un groupe d'expert internationaux, mandatés par le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) pour étudier des solutions potentielles à la déforestation tropicale, souligna que la priorité devait être donnée à des systèmes productifs intégrant la foresterie, l'agriculture et l'élevage afin d'optimiser l'utilisation des terres dans les tropiques. Le concept d'agroforesterie, proposé pour définir ces systèmes, connut une diffusion rapide dans le corps académique et, en 1977, un centre de recherche international fut créé à Nairobi – l'actuel World Agroforestry Center (Torquebiau, 2007 ; Atangana et al., 2014).

Les définitions de l'agroforesterie sont nombreuses dans la littérature. Je retiendrai ici la définition de Lundgren et Raintree (1983) qui reprend les éléments clés de cette approche : « L'agroforesterie est une appellation générique pour les techniques et systèmes d'utilisation de la terre dans lesquels des ligneux pérennes sont utilisés de manière délibérée sur la même unité de gestion de la terre que des cultures agricoles ou de l'élevage, en disposition spatiale ou séquence temporelle. Dans les

systèmes agroforestiers, il a des interactions aussi bien écologiques qu'économiques entre les différentes composantes ». L'agroforesterie ne se résume donc pas à la somme des composantes agricoles et forestières mais postule en revanche que l'ensemble créé par l'association des composantes soit supérieur à la somme des composantes. Lorsque l'association est gérée de manière efficace et que les différentes composantes du SAF ont des interactions complémentaires, ces systèmes sont en mesure d'augmenter la productivité des exploitations (Jamnadass et al., 2013).

L'agroforesterie englobe un vaste ensemble de pratiques : de l'abattis-brulis en passant par la jachère améliorée jusqu'aux agroforêts, de nombreux systèmes d'exploitation peuvent être désignés comme systèmes agroforestiers (SAF). Pour les distinguer, différents types de classifications ont été développés. La plus commune distingue 3 catégories – agrosylviculture, sylvopastoralisme et agrosylvopastoralisme – selon l'association favorisée entre les 3 composantes de base de l'agroforesterie. D'autres approches adoptent des classifications du point de vue de la structure temporelle ou spatiale, de la fonction principale du système agroforestier considéré, des activités économiques qui le caractérisent ou encore des conditions écologiques des régions dans lesquelles ce système est utilisé. Autrement dit, un SAF est une forme particulière d'usage de la terre dans laquelle les arbres, les cultures et/ou le bétail sont intégrés dans un système de production caractérisé par l'environnement, les espèces présentes, leur arrangement, leur gestion et leurs fonctions socioéconomiques (Atangana et al., 2014).

Les agroforêts à caféiers et la culture sous ombrage

Le caféier

Le caféier est un arbuste du genre *Coffea* de la famille des Rubiacées. Deux espèces de caféiers présentent un intérêt économique et sont majoritairement cultivées à travers le monde: le *Coffea arabica*, considéré pour ses graines de meilleure qualité aromatique, et le *Coffea canephora* (ou *robusta*). L'*arabica*, qui est l'espèce principalement cultivée en Haïti, représente 60 à 70 % de la production mondiale (International Trade Center, 2011). Parmi les variétés connues d'*arabica*, on peut notamment citer le Typica, le Moka, le Bourbon et le Cattura.

Deux principales maladies peuvent affecter les caféiers : la rouille orangée, qui atteint les feuilles, et l'anthracnose des baies qui a un impact sur les fruits. Les insectes qui s'attaquent aux caféiers sont les charançons et les scolytes qui s'introduisent dans les grains de café en forant de petits trous. Les caféiers d'Arabica sont très sensibles aux maladies et insectes, ce qui a mené au développement de variétés plus tolérantes.

Un jeune plant de caféier donne sa première récolte après environ 3 ans et ne devient rentable qu'à partir de 5 ans. Les pluies déclenchent la floraison des arbustes. La production des cerises de café

de 7 à 10 mois, selon la variété. Bien que la caféiculture nécessite peu d'engins agricoles, c'est une culture très intensive en main d'œuvre pour la plantation, l'entretien et la récolte.

Le caféier et un certain nombre d'autres cultures tropicales comme le cacaoyer ou l'igname ont une capacité d'adaptation à des conditions ombragées, dans lesquelles elles trouvent un microclimat propice à leur croissance. Dans les Caraïbes, on retrouve le café principalement dans 2 grands types de systèmes agroforestiers : les agroforêts à caféiers et les systèmes de caféiculture sous ombrage et (Morgan et Zimmerman, 2014).

Les agroforêts

Une agroforêt est une forme d'association agroforestière multistrate, diversifiée et complexe d'espèces pérennes et annuelles qui possède une physionomie semblable aux forêts naturelles (Torquebiau, 2007). La recherche scientifique les a longtemps ignorés à cause de leur caractère atypique et complexe du point de vue agronomique. La prégnance des agroforêts dans les systèmes d'exploitation des terres d'Indonésie ont poussé les chercheurs à s'y intéresser (Torquebiau, 2007 ; Michon et al). Très vite, ces agroforêts sont désignés par les chercheurs en sylviculture de l'Université de Wageningen, qui s'intéressaient à leurs liens avec les forêts tropicales, comme de véritable « modèle de gestion écologique » (Torquebiau, 2007, p. 47).

Selon le niveau d'intensification et de diversification et la complexité structurale de l'association, on distingue plusieurs formes d'agroforêts. Trois catégories majeures définies par la littérature nous intéressent ici : les jardins-forêts, les jardins familiaux et les agroforêts villageoises (Atangana et al., 2014 ; Morgan et Zimmerman, 2014 ; Torquebiau, 2007).

Selon la définition de Morgan et Zimmerman (2014), les jardins-forêts, qui correspondent au plus ancien des SAF, sont de véritables forêts naturelles dans lesquelles poussent des plantes utiles. Elles sont le résultat de la sélection, la protection, l'élimination et l'introduction d'espèces dans la forêt naturelle au fur et à mesure que les familles aménageaient leur environnement immédiat.

Les jardins familiaux sont établis selon le modèle de la forêt naturelle et fournissent de nombreux produits pour l'autoconsommation en associant à proximité des habitations des arbres polyvalents, des arbustes et des plantes annuelles ou pérennes. Ils sont principalement gérés par la main d'œuvre familiale et occupent en moyenne moins d'un hectare (Atangana et al., 2014). Ces jardins trouvent leur origine dans la période de l'esclavage, durant laquelle les esclaves se voyaient accorder un lopin de terre qu'ils pouvaient cultiver pour l'autoconsommation. Après les abolitions, ils se sont en général maintenus et les excédents furent échangés sur les marchés pour augmenter les revenus du ménage (Morgan et Zimmerman, 2014). De nombreuses descriptions de jardins familiaux sont disponibles dans la littérature, ce qui rend compte de leur omniprésence dans les systèmes tropicaux

d'utilisation des terres (Atangana et al., 2014). La subsistance étant la première fonction d'un jardin familial, les plantes qui y sont cultivées sont majoritairement des légumes, des tubercules, des plantes médicinales et multifonctionnelles et des arbres fruitiers indigènes. On trouve dans le jardin familial moyen quatre strates de végétation (Atangana et al., 2014).

Les jardins forêts et familiaux se distinguent des agroforêts villageoises, situées plus loin des habitations et répondant à une finalité plutôt commerciale (Torquebiau, 2007). Par exemple, les jardins Chaggas en Tanzanie sont principalement basés sur la culture du café arabica et des bananes (Fernandes et al., 1984). La formation de ce type d'agroforêts résulte parfois de l'enrichissement ou de la gestion de forêts naturelles, comme dans le cas des agroforêts à caféier dans la Région de Kaffa en Ethiopie, dont est originaire la plante de café sauvage (Torquebiau, 2007).

Ces trois types d'agroforêts ont en commun le caractère multistrate de l'association de composantes considérée. Ces systèmes comprennent souvent une composante animale, dont le fumier est utilisé comme fertilisant.

Culture sous arbres d'ombrage

Ces systèmes se différencient des agroforêts par leur strate arborée moins dense, calculée et entretenue pour que les étages inférieurs bénéficient des conditions de lumières recherchées. « Il s'agit d'une catégorie essentielle de l'agroforesterie car, à la différence d'autres catégories où l'on doit parfois résoudre des problèmes d'occupation de l'espace par les arbres au détriment des cultures, ici les arbres sont intégrés dans le système pour la « prestation de service écologique » qu'ils fournissent » (Torquebiau, 2007, p. 37). Cependant, les limites des catégories reprises ici ne sont pas étanches et, souvent, les fermes de café arabica résultent en agroforêts multistrates (Atangana et al., 2014).

Lorsque l'association considérée est composée de deux cultures pérennes, on parle d'« agroforesterie à base de cultures pérennes » (Torquebiau, 2007, p. 37). La fonction de ces cultures est principalement commerciale. Selon l'association favorisée et les caractéristiques de la parcelle, l'ombrage peut avoir plus ou moins de bénéfices. Nous y reviendrons dans le point suivant. Les arbres introduits dans ce type de SAF sont souvent des arbres fruitiers et des espèces forestières fournissant du bois de feu et de construction. Dans les champs de café et de cacao, des cultures vivrières à croissance rapide comme la banane sont souvent cultivées durant la phase d'implantation pour fournir de l'ombre aux jeunes plants. Des activités pastorales sont aussi souvent associées à ces SAF.

Bénéfices des SAFC pour le développement durable

Discuter l'ensemble de ces bénéfices n'est pas possible dans le cadre limité de ce travail. Leur importance varie d'ailleurs selon les caractéristiques du SAF considéré, notamment la densité du couvert arboré, et des conditions agroécologiques (Guyot et al., 1996 ; Vaast et Harmand, 2002 ; Blackman et al., 2008 ; Aguilar et al., 2012). Cependant, il convient d'évoquer leurs principales vertus pour comprendre leur potentiel dans le contexte haïtien.

D'un point de vue socioéconomique, des recherches ont montré l'importance des ressources fournies par les arbres d'ombrage : bois de feu et de construction, nourriture et plantes médicinales (Herzog, 1994). L'association de culture vivrières, fruitières et caféières permet de diversifier les sources de revenus, garanti aux ménages une plus grande sécurité alimentaire et diminue leur vulnérabilité face à la fluctuation des prix (Vaast et Harmand, 2002 ; Babin, 2015).

L'ombrage peut avoir des bénéfices agronomiques pour la production et la qualité du café. Nous n'approfondirons pas ici les débats concernant l'influence de l'ombrage sur les rendements (Campanha et al., 2004), la qualité (Guyot et al., 1996) et le contrôle des pestes et des maladies (Staver et al., 2001) qui ont cours dans la littérature. Quelques points peuvent néanmoins être soulignés. Le microclimat créé par les arbres d'ombrage encourage une utilisation plus efficace de la lumière, des nutriments et des ressources en eau. Il régule la productivité des caféiers et diminue le phénomène d'alternance des récoltes, ce qui assure un revenu plus équilibré aux cultivateurs (Vaast et Harmand, 2002). Les arbres d'ombrage, en limitant la production du caféier et donc sa charge en cerise, permettent d'éviter la mortalité précoce des branches ou du caféier. La réduction de la charge en fruit et l'allongement de la période de maturation garantirait une meilleure qualité de café (Vaast et Harmand, 2002). Le caractère complexe des SAFC leur confère un certain degré d'équilibre écologique, qui admet le développement de méthodes de contrôle biologique des insectes et ravageurs, intéressantes pour les stratégies de réduction des coûts (Rice, 2003). En outre, les SAFC encouragent la pollinisation des caféiers par les abeilles, ce qui permet une augmentation des rendements (Rice, 2003). Cependant, les caféiers peuvent être soumis à la concurrence des arbres d'ombrage. En outre, un ombrage excessif en altitude encourage le développement de maladies fongiques. Il est donc important de veiller à déterminer une limite d'ombrage en fonction des conditions agroécologiques (Vaast et Harmand, 2002).

Dans de nombreux pays d'Amérique Latine, d'Asie et d'Afrique, l'entrée des producteurs de café sur les marchés des cafés de qualité pouvant bénéficier des labels « biologique », « organique » et « équitable », permet à ceux-ci de valoriser, entre autre, le caractère écologique de leur exploitation et d'augmenter leurs revenus liés à la commercialisation de leur production (Vaast et Harmand, 2002).

En effet, du point de vue environnemental, bien que ces systèmes impliquent parfois l'élagage, l'élimination partielle ou la substitution d'arbres indigènes et d'autres plantes, ils fournissent de nombreux services écosystémiques associés aux forêts naturelles (Blackman et al., 2008; Avalos-Sartorio et Blackman, 2010 ; Baerenklau et al., 2012 ; Blackman et al., 2012 ; Ellis et al., 2010 ; Abebe, 2013 ; Castro et al., 2013 ; Schmitt-Harsh, 2013).

Les SAFC ont notamment des impacts positifs considérables sur la protection des sols dans les zones agricoles (Vaast et Harmand, 2002 ; Rice, 2003). Grâce au couvert végétal multistraté et à la présence d'une litière abondante sur le sol, l'érosion peut être réduite jusqu'à 0,05 tonne par hectare par an dans une agroforêt familiale, soit 100 fois moins que les valeurs couramment relevées en agriculture (Torquebiau, 2007). La strate arborée dense permet une stabilisation de la température, de l'humidité et de la matière organique du sol, et, par conséquent une réduction du besoin d'amendement et de la vulnérabilité aux aléas climatiques (Torquebiau, 2007). En optimisant la production globale du système, les arbres limitent le drainage et peuvent diminuer la pollution des nappes phréatiques par les nitrates et autres substances polluantes (Vaast et Harmand, 2002, p.38).

En outre, ces véritables écosystèmes encouragent le développement de la vie animale et végétale, tant en ce qui concerne les espèces cultivées que sauvages, et permettent donc la préservation d'une grande biodiversité, comparable à celle des forêts naturelles (Rice, 2003 ; Vaast et Harmand, 2002 ; Torquebiau, 2007 ; Blackman et al. 2008). Dans certaines régions fortement peuplées, les systèmes de culture caféiers constituent parfois les derniers espaces boisés et jouent un rôle de corridor entre les fragments de forêts restant (Rice, 2003). Les SAFC peuvent aussi contribuer à réduire la pression anthropique sur les forêts en fournissant une source alternative de bois de feu et de construction et en limitant l'effet lisière (Rice, 2003 ; Blackman et al. 2008). La forte productivité de certains jardins familiaux permet de répondre à la demande sociétale en bois de feu (Atangana et al., 2014).

Enfin, bien que cette question mérite un mémoire à elle seule, ces systèmes de cultures arborés pourraient jouer un rôle dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, en permettant la séquestration du carbone (Vaast et Harmand, 2002 ; Blackman et al., 2008).

Les agroécosystèmes caféiers peuvent donc contribuer à préserver une partie des bénéfices socioculturels et des services écosystémiques fournis par les forêts naturelles. Ce rôle de conservation est cependant influencé par les stratégies de subsistance et les pratiques socioculturelles des ménages ruraux, par l'intensité de la gestion des terres et de facteurs politiques et démographiques qui influencent l'intensification agricole dans les SAFC (Tadesse et al., 2014).

A partir des années 1980, des changements importants dans l'économie mondiale et le marché international du café ont provoqué une chute importante des prix, qui s'est traduite en une accentuation de la vulnérabilité des producteurs de plusieurs régions. En Amérique Centrale et Latine notamment, cette crise a induit une dégradation des SAFC et de leur couvert végétal pérenne, réduisant du même coup leurs potentiels bénéfiques. Ces circonstances ont poussé des auteurs à se pencher sur les facteurs du changement d'occupation des terres dans les SAFC et au rôle des coopératives et des marchés alternatifs pour diminuer la vulnérabilité des producteurs face à la fluctuation des prix (Babin, 2015 ; Bacon, 2005).

Dans le point suivant, nous présentons les circonstances qui ont engendré la crise du café et les principales conséquences sur les stratégies des producteurs. Dans le point 4, nous analysons la question du prix et de la qualité du café et présentons les principales caractéristiques du marché alternatif.

3) La crise du café et les changements d'utilisation et d'occupation des terres dans les SAFC

Depuis 1962, date de la création de l'Organisation Internationale du Café (OIC) et de la première négociation de l'Accord International sur le Café (AIC), une soixantaine de pays producteurs étaient soumis à un système de quotas d'exportations. Ce système permit d'éviter la surproduction et d'assurer la stabilité des prix sur le marché du café durant 25 ans. Le retrait des USA en 1989 marque la fin de l'AIC et amorce une décennie d'instabilité des prix. Avec l'entrée fracassante du Vietnam sur le marché du café Robusta et la hausse de la production d'Arabica au Brésil, rapidement, le marché international arrive en surproduction (Rice, 2003). Combiné à la libéralisation des marchés et à la monopolisation des torréfacteurs et distributeurs qui ont caractérisé cette époque, la surproduction a provoqué une chute drastique des prix, qui en 2000 ont atteint leur niveau le plus bas depuis un siècle. La crise du café a perduré jusqu'en 2008.

S'inspirant des études de risques, Bacon (2005) et Babin (2015), postulent qu'une crise est le résultat de l'interface entre un danger spécifique – *hazard* – et des vulnérabilités particulières. Pour répondre à la crise et atténuer ses effets sur leur vulnérabilité, les producteurs ont mobilisé différentes stratégies de réponses. Partant d'une étude réalisée au Costa Rica, Babin (2015) en distingue 3 grandes catégories :

- « Changement d'utilisation des terres et abandon du café : diversification de la production en dehors du café, combinaison du travail à la ferme avec travail extérieur, vente d'une partie de l'exploitation, migration temporaire, vente de l'ensemble de l'exploitation et émigration

- Transformations de l'agroécosystème caféier : réduction des coûts par la réduction des intrants chimiques, taille des caféiers et introduction de cultures annuelles pour l'autoconsommation, adoption de systèmes de cultures peu exigeants en intrants externes, plantation intercalaire d'arbres d'ombrage supplémentaire
- Marchés alternatifs : entrée dans des marchés à valeur ajoutée utilisant des certifications (Fair Trade, Bird-Friendly), amélioration de la qualité au niveau des exploitations (récolte sélective, choix de variétés, café d'origine unique, estate coffee et traçabilité) » (traduit de Babin, 2015).

Pour de nombreux producteurs, le faible prix du café ne permettait plus de couvrir les coûts de production. Les ménages furent contraints d'adopter diverses stratégies de réductions des coûts, comme de restreindre les pratiques culturales associées à la caféiculture. Ces stratégies eurent des impacts fortement négatifs sur l'emploi, la sécurité alimentaire et la scolarité des enfants dans les régions caféières de plusieurs pays producteurs au début du 21^e siècle (Rice, 2003).

Les réponses adoptées ont parfois engendré des changements négatifs du point de vue de l'utilisation des terres dans les paysages caféiers. L'augmentation de la vente de produits ligneux issus des agroécosystèmes caféier et la conversion de ces systèmes en cultures sarclées et en pâturages ont accentué la pression sur les ressources naturelles et provoqué la réduction du couvert arboré dans les régions caféières de plusieurs pays (Rice, 2003), comme le montrent des recherches effectuées au Costa Rica (Babin, 2015), au Mexique (Avalos-Sartorio et Blackman, 2010 ; Ellis et al., 2010 ; Baerenklau et al., 2012), au Salvador (Blackman et al., 2012), en Equateur (Castro et al., 2013) et au Nicaragua (Bacon, 2015). Ces chercheurs se sont penchés sur les facteurs du changement d'occupation des terres dans les SAFC. En effet, comprendre la manière dont les producteurs prennent des décisions sur l'utilisation des terres est essentiel pour mettre en place des stratégies qui permettent de maintenir des services écosystémiques dans des systèmes de production agroforestiers.

Les modèles économétriques mobilisés dans plusieurs travaux postulent que les producteurs sont des acteurs économiquement rationnels et que la désirabilité d'un type donné d'utilisation des terres est équivalente à sa rentabilité (Avalos-Sartorio et Blackman, 2010 ; Ellis et al. 2010 ; Blackman et al. 2012). Un exploitant privilégie une utilisation en fonction de la rentabilité de chacune des alternatives en compétition. Les politiques et programmes qui contribuent à augmenter les profits issus des SAFC fourniraient aux exploitants des incitations au maintien de ces systèmes (Avalos-Sartorio et Blackman, 2010).

Dans cette optique, plusieurs études ont souligné le rôle potentiel des primes de prix issues de la production de café de qualité et/ou ayant fait l'objet d'une certification (Rice, 2003 ; Avalos-Sartorio et Blackman, 2010 ; Castro et al., 2013). Une étude réalisée au Mexique a identifié la promotion des coopératives comme facteur positif diminuant la probabilité de conversion des SAFC. (Blackman et al. 2008). La littérature (Blackman et al., 2012 ; Castro et al., 2013) souligne cependant l'importance de s'interroger sur :

- la rentabilité de l'utilisation des terres en compétition avec l'espace caféier
- le prix minimum nécessaire pour compenser les opportunités associées à cette utilisation et, donc, sur l'effectivité d'une action par les prix. Les politiques de conservation basées sur une approche marché peuvent être plus efficaces pour des régions où l'utilisation de la terre en compétition avec les SAFC ne génère pas de revenus nets trop importants (Blackman et al., 2012).
- sur la capacité des coopératives à assurer ce prix minimum (Bacon, 2005).

Bien que la rentabilité d'une forme donnée d'utilisation encourage les producteurs à lui consacrer des terres, la motivation d'un exploitant est souvent plus complexe et peut aussi être modulée par des critères non économiques (Ellis et al., 2010 ; Castro et al., 2013). Les perceptions et les préférences de temps auraient une influence importante sur l'utilisation des terres: les producteurs avec une insécurité de tenure et un accès limité à des financements privilégieront le système qui leur apporte des revenus à court terme (Castro et al., 2013). En outre, l'activité agricole est sujette à de nombreuses incertitudes naturelles et financières et les producteurs sont souvent peu enclins au risque. Ceux-ci choisiraient donc l'option qui détient le moins d'incertitudes (Castro et al., 2013). La diversification, qui est valorisée dans la littérature pour ses effets positifs sur le maintien des SAFC, est une pratique commune adoptée par les producteurs pour atténuer les risques liés à leur activité, (Castro et al., 2013). Cependant, nous avons choisis de ne pas nous y intéresser ici.

4) Les prix, la qualité et les marchés alternatifs

Le développement des marchés des cafés spéciaux, organiques et issus du commerce équitable a permis aux producteurs, réunis en associations ou coopératives d'obtenir des primes de prix. Dans les lignes qui suivent nous commençons par présenter les liens entre le prix du café et sa qualité. Ensuite, nous parlerons des déterminants de la qualité au niveau de la production et du traitement. Enfin nous explicitons les définitions et principales caractéristiques des cafés de spécialité, du commerce équitable et des certifications.

Prix et qualité du café

Les prix quotidiens du café vert sont déterminés sur le marché de l'offre et la demande. Les critères qui permettent d'évaluer le prix d'un certain type de café sont principalement sa qualité et sa disponibilité. Selon le CCI, « chaque expédition de café est unique en ce qui concerne ses caractéristiques, la saveur et la qualité et de là découle un prix différent. Evidemment il y a des autres facteurs qui jouent également un rôle, par exemple des attentes du marché, des actions spéculatives, des variations des taux de change et ainsi de suite» (International Trade Center, 2011).

Les critères de qualité auquel doit répondre le café d'un point de vue commercial sont assez simples.

« Le café doit :

- être propre à la consommation humaine (...).
- être exempt de corps étrangers, de parasites vivants et de moisissures.
- être en tous points conformes à la description contractuelle ou aux échantillons de vente, et présenter une qualité uniforme dans tout le chargement.
- présenter une bonne liqueur, en d'autres termes être exempt de saveurs désagréables » (International Trade Center, 2011).

Selon l'ICC, une description convenue de la qualité et le strict respect des obligations contractuelles constituent des conditions essentielles à la création de réputations solides. En effet, de plus en plus, le café n'est acheté à l'arrivée que sous réserve d'approbation de la qualité par les torréfacteurs (International Trade Center, 2011).

Trois catégories commerciales de cafés sont généralement distinguées : les cafés de qualité haut de gamme, les cafés de qualité supérieure et les cafés courants. Ces derniers constituent la majorité de la production mondiale. Les deux autres types « présentent des caractéristiques gustatives très diverses qui attirent différents groupes de consommateurs, et qui se vendent plus cher que les cafés classiques » (International Trade Center, 2011).

Malgré le caractère subjectif de l'appréciation de la qualité d'un lot de café, on considère généralement qu'elle est déterminée par la combinaison de différents facteurs : « la variété botanique, les conditions topographiques, les conditions météorologiques, ainsi que les soins prodigués pendant la culture, la récolte, l'entreposage, la préparation pour l'exportation et le transport » (International Trade Center, 2011).

Les qualités intrinsèques d'un type de café sont déterminées par sa variété botanique et par les conditions topographiques de sa production. Les conditions météorologiques font varier la qualité du café d'une saison à l'autre mais ne peuvent être influencées. Par contre, « la culture, la récolte,

l'entreposage, la préparation pour l'exportation et le transport sont des variables qui peuvent être influencées » (International Trade Center, 2011).

Les déterminants de la qualité au niveau de la production et du traitement

La filière café comprend différents stades : la production, le traitement à l'origine, l'achat local, le classement et le contrôle de qualité à l'origine, l'exportation, le commerce du café vert et la transformation ou la torréfaction. Bien sur ces étapes se recouvrent parfois. Une coopérative de producteurs peut par exemple réaliser l'ensemble du traitement, de la classification et de l'exportation (European Coffee Federation, [s.d.]). Comme nous l'avons souligné dans le point précédent, la qualité est influencée par les systèmes de production et de traitement.

Au niveau de la production, les dégâts causés par les insectes peuvent dégrader l'attrait visuel des graines et le goût du café qui en sera issus. Selon le CCI, « il est uniquement possible de lutter contre les dommages causés par les insectes et les parasites sur le terrain. Il est plus coûteux de retirer les fèves endommagées après récolte et cela ne règle pas le problème. Toutefois, la flottation (calibrage par densité) de la cerise avant le dépulpage est particulièrement importante, tout comme la séparation ultérieure du café-parche en fèves légères et lourdes dans le circuit de lavage et de calibrage. Il s'agit là de principes importants du traitement par voie humide (...). Lutter contre les insectes et autres parasites peut être problématique, notamment dans les pays où le café est cultivé sur des petites parcelles de parfois quelques centaines d'arbustes seulement et souvent dispersées sur des zones très vastes. Ces conditions de culture font qu'il est difficile de traiter efficacement » (International Trade Center, 2011).

Au niveau de la récolte, la cueillette sélective, qui implique de ne cueillir que les cerises mûres en plusieurs passages successifs, fournit les cafés de meilleure qualité. Cependant, « lorsque les prix du café sont bas cette méthode longue et à forte intensité de main-d'œuvre est coûteuse, tandis que l'arrachage permet aux cueilleurs de récolter 3 ou 4 fois plus par jour, réduisant ainsi considérablement le nombre de tours de cueillette » (International Trade Center, 2011).

Chaque cerise de café contient deux noyaux qui hébergent chacun un grain de café. Les grains sont enrobés par une peau argentée et une coque transparente, la parche. Les cerises de café peuvent être traitées de deux manières : la voie sèche produit des cafés dits naturels tandis que la voie humide produit des cafés lavés et est réputée fournir les cafés de qualité supérieure. Dans la méthode par voie sèche, les cerises sont complètement séchées, soit au soleil, soit via des appareils de séchage, avant d'être décortiquées. La méthode par voie humide n'utilise que des cerises mûres. Celles-ci doivent être traitées dans les six heures qui suivent la cueillette. Elles sont d'abord triées et nettoyées, puis une grande partie de la pulpe est retirée par voie mécanique dans un dépulpeur. Les

cerises sont ensuite mises à tremper pour que la partie charnue soit dégradée par fermentation. Les grains de café sont ensuite abondamment lavés puis séchés naturellement ou artificiellement. Après le séchage, la parche est enlevée mécaniquement, quel que soit la méthode de traitement utilisée.

La méthode « lavée » requiert des infrastructures spéciales et un approvisionnement en eau important. « Des précipitations inférieures à la moyenne peuvent entraîner une pénurie d'eau ou produire de l'eau de mauvaise qualité pour le lavage, ce qui a une incidence directe sur la qualité produite » (International Trade Center, 2011).

Le CCI avance que « des stations de lavage correctement gérées sont un instrument important de contrôle de la qualité, dès le début de la chaîne de traitement ». « Les fèves blanchies, marbrées, blanchâtres, bigarrées, savonneuses et décolorées (...) sont pour la plupart dues à des problèmes d'humidité et de séchage, mais la décoloration peut également être provoquée par oxydation, contact avec le sol, (...) et ainsi de suite. (...) Non seulement ces fèves nuisent réellement à l'apparence du café vert mais elles apparaissent aussi dans le café torréfié sous forme de fèves spongieuses, non arrivées à maturité ou sous développées (...) et elles affectent indéniablement la qualité du breuvage. L'acheteur de café de qualité ne tolère pas ces fèves » (International Trade Center, 2011).

Les variables qui influencent la qualité du café « impliquent l'intervention d'êtres humains dont la motivation est un facteur clef qui détermine la qualité finale d'un lot de café vert. En fonction de leurs priorités en matière de commercialisation les efforts consentis par les individus varieront entre le niveau le plus élevé possible, indépendamment du coût, et le strict minimum, de manière à réduire les coûts et à optimiser les recettes et les marges » (International Trade Center, 2011). Selon le CCI, « il est faux de dire que les petits exploitants ne peuvent jamais égaler les normes de qualité des domaines (...). Mais les résultats dépendent en grande partie de la situation individuelle de chaque petit exploitant » (International Trade Center, 2011). En effet, « les efforts destinés à promouvoir la qualité sont entravés par les prix du marché mondial et la mesure dans laquelle les acheteurs sont disposés à récompenser l'attention accordée à la préservation et à l'amélioration de la qualité en accordant des primes adéquates pour la qualité supérieure à la moyenne » (International Trade Center, 2011).

Les cafés spéciaux et gourmets

Originaire des Etats-Unis, le terme « café de spécialité » désignait à l'origine « la gamme de produits du café vendue dans des débits de boisson spécialisés dans le café, et ce afin de faire la différence entre ces cafés et le café généralement disponible dans les supermarchés et d'autres points de vente au détail ». Actuellement, la définition suivante des « cafés de spécialité » est donnée par

l'Association France Cafés Gourmets : « Les cafés de spécialité (ou cafés gourmets) se définissent comme des boissons haut de gamme à base de café auxquelles le consommateur (dans un marché précis et à un temps donné) attribue une qualité unique, un goût et un caractère distincts et supérieurs comparé à une boisson ordinaire à base de café. Cette boisson est préparée en utilisant des grains de café vert cultivés dans des zones précises et en répondant aux standards les plus exigeants en matière de production, de traitement, de torréfaction, de conservation et de préparation » (<http://www.scaefrance.org/>). Cependant, selon le Centre du Commerce International, « le terme est à présent tellement vaste qu'il n'existe pas de définition universellement acceptable des "cafés de spécialité" (...) » (International Trade Center, 2011).

Etant donné la dépendance des torréfacteurs de cafés spéciaux à des grains de plus grandes qualités, ceux-ci sont généralement enclins à fournir des primes de prix aux producteurs (Bacon, 2005). Selon le CCI, « les primes obtenues pour le café de spécialité peuvent être considérables au niveau de la vente au détail mais les primes offertes aux producteurs sont inmanquablement bien plus faibles, même si elles restent parfois considérables » (International Trade Center, 2011).

« Constater que les qualités courantes, y compris le Robusta, représentent une part de la consommation mondiale de café estimée à 85 %-90 % donne à réfléchir, alors que la part du café exemplaire et de grande qualité ne dépasse pas 10 %, voire 15 % du marché mondial. Ceci laisse supposer que pour nombre de producteurs il serait peu judicieux d'ignorer simplement le marché des cafés courants. Ils devraient plutôt se concentrer sur les deux : spécialité pour leurs cafés de grande qualité et courants pour le reste de leur production » (International Trade Center, 2011).

Le développement du commerce équitable et des certifications constitue également des opportunités pour l'obtention de primes de prix, qui sont brièvement révisées ci-après.

Le commerce équitable et les certifications

Selon la FINE, une coordination informelle des acteurs du Commerce Equitable réunissant les grands réseaux internationaux actuels, « le Commerce Equitable est un partenariat commercial, fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au sud de la planète. Les organisations du Commerce Equitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel. » (<http://www.commerceequitable.org>)

La première certification du commerce équitable a été créée à l'initiative de l'agence de développement allemande sous le label Max Havelaar à la fin des années 80. Le café a été le premier produit certifié équitable commercialisé. Pour être certifiés, les associations de producteurs doivent répondre aux standards du commerce équitable, dont les dispositions et objectifs clés sont repris ci-dessous:

- « Le café certifié commerce équitable est ouvert uniquement aux organisations de petits producteurs qui sont détenues et régies par leurs membres. Un processus de prise de décision démocratique doit être mis en place, avec tous les membres ayant un droit de vote égal.
- Un prix minimum de 140 cents la livre pour les grains de café arabica et 101 cents la livre pour les grains de cafés, ou le prix du marché s'il est supérieur.
- Une prime de commerce équitable supplémentaire de 20 cents la livre pour l'investissement dans la communauté, les entreprises et les projets environnementaux.
- Un supplément de 30 cents la livre pour le café certifié commerce équitable et organique.
- Les organisations de producteurs peuvent demander un préfinancement de jusqu'à 60 pour cent du prix d'achat. Ceci est important pour les organisations d'agriculteurs à petite échelle car il leur assure le flux de trésorerie pour payer les agriculteurs au moment où ils livrent leur récolte.
- Les normes environnementales favorisent de bonnes pratiques agricoles axées sur l'utilisation minimales et en toute sécurité des produits agrochimiques, la gestion correcte et sûre des déchets, la préservation des ressources de la fertilité des sols et de l'eau, sans utilisation d'organismes génétiquement modifiés.
- Le travail forcé et le travail des enfants sont interdits.
- Les normes commerciales visent à encourager les négociations plus équitables, la meilleure façon d'accepter les prix des contrats, et de réduire la spéculation » (traduit de).

D'autres systèmes de certifications ont vu le jour. Plus axés sur des critères environnementaux et écologiques, citons entre autres les certifications organiques, *shade-grown coffee*, *bird-friendly*. Les certifications sont développées par le secteur public (Agriculture Biologique), par le secteur associatif (Commerce Équitable, Rainforest Alliance) ou par le secteur privé (C.A.F.E. Practices de Starbucks, UTZ CERTIFIED appuyé par des supermarchés et torréfacteurs européens). Grâce à ce système, les agriculteurs, au travers des organisations de producteurs (OP), ont la possibilité d'entrer sur des marchés spécifiques et d'accéder à des primes de prix (Faure et al., 2012). Cependant, ces

certifications ne seront pas étudiées ici car elle ne concerne pas, du moins pas encore, les organisations de producteurs étudiées.

Partie II. Ecosystèmes forestiers et caféiculture en Haïti

1) Contexte général du pays

Caractéristiques géographiques et physiographiques

La République d'Haïti, située dans l'hémisphère nord à 19° de latitude, partage l'île d'Hispaniola avec la République Dominicaine. D'une superficie de 27 750 km², Haïti occupe le tiers occidental de l'île. D'un point de vue administratif, le pays est découpé en dix départements administrés par un pouvoir central. Ces dix départements comprennent 42 arrondissements, lesquels sont subdivisés en 140 communes et 565 sections communales.

La superficie du pays est formée à 75% de chaîne de montagne. Parmi ces dernières, 50% sont constituées de pentes excédant 40%. Les pentes inférieures à 10% ne s'observent que sur 21% du territoire.

Le climat est tropical en plaine et subtropical en montagne. Il se caractérise par :

- deux saisons des pluies, de mars à mai et d'aout à octobre
- deux saisons sèches, de novembre à février et de juin à juillet

Les précipitations varient annuellement entre 400 mm dans les régions de basse altitude et plus de 2000 mm dans les zones de haute altitude. Le pays jouit d'une température moyenne annuelle de 25° Celsius. Cependant, de par sa topographie, il abrite une multitude de microclimats.

Du point de vue pédologique, la situation géographique et les variations climatiques locales engendrent une grande diversité de sols. Cependant, le pays est principalement couvert de sols calcaires issus de roche sédimentaire occupant 80% du territoire. Suivant le type de sols, la sensibilité à l'érosion varie. Alors que la moitié du territoire comprend des sols de versant très sensible à l'érosion, seul 11.3% ont de très bonnes potentialités agronomiques (MDE, 2015).

De par son insularité, son histoire géologique et son relief, la République d'Haïti comprend une grande variété d'écosystèmes. Considérée comme « Hotspot » de la Caraïbe, elle abrite une importante diversité d'espèces de faune et de flore, avec un taux d'endémisme assez élevé (SOURCE). Cependant, cette biodiversité particulière est menacée par la surexploitation des milieux, notamment celle des forêts. Comme nous le verrons, la couverture végétale naturelle a beaucoup souffert au cours des siècles.

Avant d'aborder la problématique du déboisement et l'état du couvert arboré de manière plus approfondie, les principales caractéristiques socioéconomiques du pays sont présentées ci-après.

Caractéristiques socioéconomiques et démographiques

Lors du dernier recensement de la population en 2003, cette dernière s'élevait à 8,3 millions d'habitants dont 59% vivaient en milieu rural. En 2015, l'IHSI estime la population totale à plus de 10,9 millions d'habitants, dont 48% de ruraux (IHSI, 2015). Alors qu'en 2014, le taux de croissance de la population totale par année est actuellement évalué à 1,39%, la population urbaine augmenterait deux fois plus vite, à un rythme de 3,6% par an (Banque Mondiale, 1960-). Bien que la pression démographique soit élevée, avec une moyenne nationale de 403 personnes par km² (IHSI, 2015), il existe de fortes disparités régionales. Les concentrations de population sont les plus fortes dans les grandes villes, les plaines côtières et les vallées. La proportion de jeunes dans la population est très forte avec plus de 50% de la population ayant moins de 24 ans (CIA, 2015).

Avec un produit intérieur brut par personne et par an estimé à 750 USD en 2012 (contre 5630 USD en République Dominicaine) et 58,5% des haïtiens vivant en dessous du seuil de pauvreté national (Banque Mondiale, 1960-), Haïti est le pays le plus pauvre de l'hémisphère nord et l'un des plus pauvres des pays en voie de développement. La faiblesse de l'indice de développement humain national (0,47) place le pays en 168^e position sur 187 dans le classement mondial. Le caractère instable et précaire de la vie d'une grande majorité de citoyens a engendré une dépendance de plus en plus grande aux transferts de fonds privés effectués par la diaspora haïtienne (PNUD, 2014).

Le pays se caractérise également par la faiblesse des indicateurs sociaux. La mortalité infantile à moins de 5 ans reste élevée, avec un taux de 69 pour 1000 en se basant sur le taux de mortalité de 2015 (Banque Mondiale, 1960-). En 2012, on observe une prévalence de la malnutrition chez 11,6% des enfants de moins de 5 ans. Au niveau éducatif, seule 60,7% de la population adulte de plus de 15 ans est capable de lire et d'écrire (CIA, 2015).

La pauvreté est plus marquée dans le milieu rural, avec 74,9% de la population vivant sous le seuil de pauvreté national en 2012 contre 40,6% en zone urbaine (Banque Mondiale, 1960-). Egalement, seul 48% de la population rurale aurait accès à une source d'eau améliorée alors que ce chiffre atteint 65% en milieu urbain (CIA, 2015). Bien qu'une grande majorité des enfants aillent à l'école primaire, très peu de ruraux continuent vers le secondaire (MDE, 2015).

La place de l'agriculture

En 2007, l'agriculture ne comptait plus que pour 25,2% du PIB, contre plus de 30% au début des années 1990 (MDE, 2015). Malgré cette baisse, le secteur primaire emploie plus de la moitié de la force de travail du pays, soit 56,6% en 2014 (FAOSTAT, 2014). L'agriculture se pratique principalement sur des petites parcelles mesurant en moyenne 0,75ha. Les plus grandes exploitations parviennent à générer des revenus annuel per capita de 800 USD tandis que, dans

certaines communautés, celui-ci ne dépasse pas 40 USD. De nombreux ménages ruraux se tournent vers des pratiques non agricoles pour augmenter leur revenu. D'autres stratégies sont adoptées pour diversifier les rentrées d'argent comme la vente de main d'œuvre saisonnière dans la communauté ou en dehors, les migrations temporaires et le petit commerce. L'incapacité du secteur agricole à fournir des revenus suffisants pousse de plus en plus de jeunes à l'exode rural et/ou la migration hors du pays (Arias et al., 2006).

2) Le déboisement et la dégradation des terres en Haïti

Eléments d'histoire politique et environnementale

Lors de l'arrivée de Christophe Colomb dans les Amériques en 1492, l'île était habitée par les Tainos, un peuple amérindien chasseur-cueilleur, et offrait une végétation abondante. Les colons espagnols contraignirent les indigènes au travail forcé pour l'exploitation de ses richesses. Au fur et à mesure, les activités s'orientèrent vers la production agricole. Les écosystèmes naturels furent détruits, puis remplacés par des cultures d'exportations comme la canne à sucre, le coton, le café et le cacao. Les conditions de vie et de travail imposées aux indiens et, surtout, les maladies importées d'Europe, menèrent à leur extermination. Des esclaves furent alors acheminés depuis les côtes africaines. Lorsque la France obtint le tiers occidental de l'île en 1697, les colons français perpétuèrent ce système. Les mauvais traitements subis par les esclaves obligeaient à une continuelle réalimentation de la colonie en main d'œuvre. De là émergea le système du commerce triangulaire : après que les bateaux aient acheminé les marchandises produites vers la métropole, ils repartaient vers les côtes africaines pour se réapprovisionner en esclaves et revenir ensuite vers les colonies. La dégradation de l'environnement se poursuivit avec l'exportation massive de bois précieux.

A la fin du 18^e siècle, des révoltes d'esclaves éclatèrent et l'esclavage fut aboli. Toussaint Louverture, ancien esclave affranchi devenu général dans l'armée française, mit en place une Assemblée Constituante et, en 1801, fit signer la Constitution. Le 1er janvier 1804, l'indépendance fut déclarée et Saint-Domingue rebaptisée Haïti. Le lieutenant Jean Jacques Dessalines, qui avait repris les rênes de la révolte à la suite de la déportation de Louverture en France, se fit proclamer empereur et procéda à l'élimination méthodique des « blancs ».

C'est durant cette époque de transition à l'indépendance, que les grands conflits qui traversent encore aujourd'hui la société haïtienne ont émergés. Toussaint Louverture voulait garantir la continuité des échanges commerciaux avec la métropole et mit en place tout un arsenal de règlements encadrant l'agriculture, qui fut repris après sa déportation. Une nouvelle aristocratie terrienne se vit attribué de fait le droit d'usage de la terre, privant les anciens esclaves du droit de propriété. Dans ce contexte, la coupe de bois constitua « un instrument majeur du processus de

création d'une paysannerie indépendante » (PNUD/CEPAL, 2009, p.26), de par ses fonctions d'épargne et d'accès à la terre.

Menace pour les colonies toujours en place, Haïti fut mise sous embargo et isolée de la scène internationale, ce qui contribua fortement à la dégradation de la production agricole, qui constituait pourtant la principale source de devise. Le paiement d'une indemnité colossale fut alors réclamé par la France au début du 19^e siècle en échange de l'indépendance, ce qui contraignit la nouvelle République à s'endetter auprès des banques françaises et contribua à l'accentuation de l'exploitation du bois (PNUD/CEPAL, 2009).

Depuis l'indépendance, le régime politique haïtien a été marqué par l'antagonisme et l'instabilité. Les américains occupèrent le pays de 1915 à 1934. Selon Roger Michel (2005), c'est durant cette période qu'Haïti subit la plus grave atteinte à l'équilibre de son écosystème : la part de couverture forestière naturelle, évaluée à 60% avant 1915, ne s'élevait plus qu'à 21% en 1945. Durant la seconde guerre mondiale, la Société Haïtiano-Américaine de Développement Agricole (SHADA) reçut 60.000 hectares du Domaine Nationale en concession pour l'exploitation forestière et la production d'autres cultures industrielles. Les forêts de pins au sud de Port-au-Prince furent exploitées intensivement jusqu'en 1980, année de fermeture des scieries de Mare Rouge et Seguin.

Sous la dictature de François Duvalier puis de son fils Jean-Claude entre 1957 et 1986, l'exploitation des peuplements de pins proches de la frontière dominicaine fut encouragée au travers de l'octroi de contrats de coupe à des particuliers. L'instabilité politique qui caractérisa la période post-dictatoriale laissa place à un nouvel embargo, de 1991 à 1994, durant lequel la coupe des arbres se poursuivit de manière plus intensive à cause du blocus économique sur les produits pétroliers. Depuis, l'ambiance politique s'est pacifiée et plusieurs gouvernements démocratiques se sont succédés, malgré l'exil forcé du président élu Jean Bertrand Aristide en 2004 à la suite de soulèvements populaires. Notons que suite aux problèmes survenus durant les dernières élections, le pays est actuellement dirigé par un président provisoire.

Cette revue de l'histoire d'Haïti et de ses ressources forestières permet de nuancer le rôle souvent attribué à la production de charbon de bois dans l'historique du déboisement. Alors que les peuplements forestiers naturels ne recouvraient déjà plus que 20% du territoire en 1945, ce n'est que vers le milieu des années 1950 que la production de charbon commença à se diffuser dans les provinces au-delà de la périphérie de Port-au-Prince. A mesure que la demande augmenta, la pression sur les prix permit de compenser les coûts du transport et de fabriquer du charbon dans des zones de plus en plus éloignées (PNUD/CEPAL, 2009). Suite à la hausse des prix du pétrole en 1975 et à la croissance rapide de la population métropolitaine, la consommation de charbon à Port-au-Prince

aurait augmenté de plus de 70% entre 1974 et 1978. De 1976 à 1979, le prix payé au producteur se serait accru de 400%.

La situation actuelle des forêts et des ressources en sol en Haïti est davantage le résultat d'un processus historique et complexe « où l'exploitation commerciale du bois se conjugue à une colonisation progressive du territoire, sous l'effet de la pression démographique, pour créer un espace où la couverture pérenne change de nature et n'occupe plus que des aires limitées » (PNUD/CEPAL, 2009).

Situation actuelle des forêts et du couvert arboré

Selon les dernières évaluations des ressources forestières mondiales de la FAO en 2010, la couverture forestière naturelle d'Haïti n'occuperait plus que 3,6% du territoire (FAO, 2010). Sur les 101 000 hectares de forêt restants, 73 000 hectares appartiennent à la catégorie « autre forêt naturellement régénérée » et 28 000 hectares sont des « forêts plantées » (FAO, 2010). Une forêt plantée est une « forêt à prédominance d'arbres établis par plantation et/ou ensemencement délibéré ». La catégorie « autre forêt naturellement régénérée » désigne une « forêt naturellement régénérée où les traces d'activités humaines sont clairement visibles » (FAO, 2010, p.18). Il n'y a donc plus de forêt primaire en Haïti.

Depuis les années 80, la littérature a laissé penser que les forêts ne couvraient plus que 1 à 2% du territoire haïtien (PNUD/CEPAL, 2009). Selon la FAO, « il s'agissait plutôt d'une évaluation au pifomètre » et ce chiffre représente surtout les reliquats de forêts denses de pins et feuillus (FAO, 2010, p. 5). De nombreux espaces boisés existent mais ne peuvent être repris sous l'appellation « forêts » car ils constituent des espaces à vocations agricoles. Ces espaces n'ayant pas fait l'objet d'évaluations systématiques, il est difficile d'en souligner la contribution à la couverture du sol.

Selon les approximations existantes, en 1988, les forêts denses de pins et de feuillus recouvraient moins de 1% du territoire, « cette proportion atteignant 3,8% si l'on considère les forêts denses, dégradées et claires, ainsi que les mangroves ». Les cultures arborées représentent alors près de 20% de la superficie totale du territoire soit 570 000 ha, dont 170.000 sont des cultures arborées denses, comme les caféières. Ces dernières occupaient à elles seules 100 000 hectares (PNUD/CEPAL, 2009), bien qu'il soit permis de douter de la fiabilité de ces chiffres. Les jachères et cultures arborées jouent un rôle essentiel de stock de biomasse et constituent les principales sources de bois en Haïti. Des évaluations similaires sont fournies par la Banque Mondiale et le CIRAD et repris dans le rapport PNUD/CEPAL de 2009.

Ce qu'il est important de retenir c'est l'importance des espaces de cultures arborés dans l'occupation des sols en Haïti. La nécessité de minimiser les risques poussent les producteurs à développer de multiples formes d'associations entre les cultures vivrières et arborées. Ainsi, « la densité du couvert arboré varie en fonction d'un ensemble de facteurs qui relèvent des caractéristiques physiques du milieu et des conditions économiques particulières à des milieux ou des types d'exploitation spécifiques » (PNUD/CEPAL, 2009, p. 21). Bellande avance qu' « il conviendra de continuer à analyser dans quelles conditions particulières des systèmes agroforestiers viables ont pu être mis en place et être maintenu au niveau de *régions* entières (...) et à comment les reproduire ailleurs » (PNUD/CEPAL, 2009, p. 59).

Parmi les espaces boisés non forestiers, le *lakou* et le *Rak Bwa* doivent être présentés car nous les évoquerons dans la suite du travail

Le *lakou* correspond à l'aire résidentielle paysanne et le jardin agroforestier multistrate qui l'entoure. « C'est l'endroit où l'on trouve un système boisé composé principalement de caféiers, de bananiers, de citrus, d'avocats et d'essences forestières. Cette composition et la proportion des espèces varient avec l'âge de la plantation et le niveau socio-économique de l'unité de production agricole » (Brochet, 1993, p. 428). Ces jardins assurent une double fonction de protection du milieu et de production agricole au sein des exploitations. Ces systèmes ont malheureusement souffert durant le siècle passé et leur superficie moyenne s'est considérablement réduite (Brochet, 1993). Pourtant, « leur extension et généralisation dans l'espace contribueraient à résoudre les problèmes d'érosion et de baisse des rendements de la production agricole » (Brochet, 1993, p. 428).

Les *rak bwa* sont des zones à vocation sylvopastorale qui occupent des surfaces relativement importantes, parfois gérées de manière communautaire. Leurs fonctions d'approvisionnement en bois et de zones de parcours pour les bêtes en font des espaces nécessitant un aménagement particulier.

Dans cette étude, l'attention est uniquement portée sur les conditions du maintien et le développement de systèmes agroforestiers. Cependant, il doit être souligné ici que, à l'image de la complexité du processus de dégradation du couvert végétal, les interventions privilégiées doivent être diversifiées et porter sur tous les systèmes de production. Le reboisement, et plus spécifiquement, l'agroforesterie, ne peuvent être considérés comme des fins en soi.

Contraintes actuelles majeures à la conservation des forêts et du couvert boisé

Les contraintes actuelles qui pèsent sur la préservation des forêts et du couvert arboré sont nombreuses. Nous avons choisis d'en aborder quatre majeures, qui doivent être relevés pour la suite

de notre propos : l'approvisionnement en énergie, le régime foncier, la pression démographique et la faiblesse de la protection de l'environnement et des aires protégées en Haïti.

En Haïti, la biomasse couvre plus de 2/3 des besoins en énergie pour usage domestique. Seulement 25% de ces besoins sont couverts par le gaz propane en bouteille, l'électricité et, plus marginalement, par des combustibles alternatifs comme le kérosène (Michel, 2005). Avec une population urbaine croissante, la demande en énergie ne cesse d'augmenter à travers tout le pays, et, étant donné la précarité élevée en milieu rural, la vente de bois et de charbon de bois permet de répondre aux besoins de liquidités des familles. La coupe de bois pour l'approvisionnement en énergie constitue une cause majeure du déboisement actuel. Bien que le marché du charbon soit en pleine croissance, la plus grande part du bois exploité en Haïti n'est pas carbonisée mais utilisée directement comme bois de feu par les ruraux et les petites entreprises artisanales comme les boulangeries (PNUD/CEPAL, 2009), ces dernières constituant une part importante de la demande nationale.

La pression démographique constitue également un facteur explicatif majeur de l'état de la couverture arborée. En Haïti, la jachère est le principal moyen de régénération de la fertilité dans les régions de plaines et de montagnes. L'augmentation de la pression démographique engendre une réduction de disponibilité des terres et pousse les agriculteurs à raccourcir la durée des jachères. Celle-ci étant un élément déterminant du niveau de matière organique, du stock d'éléments minéraux et de la capacité de rétention d'eau des sols, sa réduction a des impacts importants sur le potentiel productif des sols. La faible capacité d'investissement et les risques liés à une agriculture essentiellement pluviale empêche toute compensation de la baisse de la fertilité par des apports en fertilisants. Plutôt que d'opter pour une solution à long terme, les agriculteurs, poussés par l'immédiateté du besoin, procèdent à l'extension des surfaces cultivées pour combler la baisse de la production (PNUD/CEPAL, 2009).

L'indivision foncière qui caractérise la transmission des terres en Haïti empêche toute vision et investissement à long terme. Dans le milieu rural, l'inexistence d'un cadastre, les frais nécessaires au partage et à la reconnaissance légale de la propriété ainsi que l'occupation illégale des terres font que la plupart des propriétaires ne disposent pas de titre de propriété. En outre, la transmission héritière des terres en Haïti, dans la majorité des parcelles de moins de 5ha, « est assez compliquée et se fonde, partiellement, sur le lignage traditionnel extralégal, selon lequel la terre est transmise indistinctement de manière patrilinéaire aussi bien que matrilinéaire » (AVSI, 2009). Le partage égal de la terre est rendu impossible par le nombre trop élevé d'héritiers potentiels par rapport à la taille des parcelles. Ce phénomène d'indivision amène les agriculteurs à développer des mécanismes

informels de partage de la jouissance de la terre : « métayage intrafamilial, jouissance par rotation de la parcelle, droits de pâture différenciés... Il en résulte divers degrés d'insécurité quant aux investissements qui pourraient être réalisés pour améliorer la productivité du sol et préserver le capital en espèces pérennes » (PNUD/CEPAL, 2009, p.32). Les terres domaniales, estimées à 100.000ha distribués sur le territoire de manière discontinue, sont caractérisées par le fractionnement et l'insécurité de tenure. Mal circonscrit, ces terrains sont exploités via des modes de faire valoir indirect dont le caractère précaire varie en fonction des circonstances locales particulières (PNUD/CEPAL, 2009).

Bien que l'état haïtien soit signataire de différentes conventions internationales liées à la protection de l'environnement (CDD, CDB, UNFCCC), le budget qui est alloué à cette dernière au niveau national demeure faible. Alors que des missions importantes lui sont conférées par voie législative, le Ministère de l'Environnement (MDE) ne dispose que de 2% du budget d'investissement national. En outre, de nombreux chevauchement de compétences ont lieu entre les deux principaux ministères concernés par la protection de l'environnement, le MDE et le MARDNR, ce qui crée un climat de tensions et résulte en une absence d'orientation claire pour les autres parties prenantes. Ces problèmes sont renforcés par la faible gouvernance locale et le manque de crédibilité conséquents des ministères auprès des interlocuteurs locaux (MDE, 2015).

La superficie du territoire qui bénéficie du statut d'aire protégée reste extrêmement faible. Alors que la superficie de certains sites n'est pas définie légalement, lorsque c'est le cas, la délimitation n'est pas faite sur le terrain et souvent, elle n'est pas justifiée par les principes écologiques qui doivent normalement guider le choix de la superficie. Aucun plan de gestion effectif n'existe actuellement pour les sites existants. Seuls les parcs nationaux « La Visite » et « Macaya » font l'objet de plans « préliminaires » de gestion qui n'ont jamais été opérationnalisés. Les attributions quant à la gestion des sites entre les différents ministères sont mal définies par la législation. Les structures en charges de la gestion sont peu présentes dans les sites concernés. Seule la Direction de Surveillance Environnementale intervient au sein du PNLV au travers d'un corps d'agents environnementaux. Cependant, peu de ressources leur sont accordées par le MDE et l'efficacité de ce corps reste très discutée. Un certain nombre d'ONG interviennent également dans ces zones dans le cadre de leurs projets.

3) La filière café en Haïti

Bref historique et mise en contexte

Initié par les jésuites espagnols dans le nord-est de l'île en 1725, la caféiculture s'est rapidement développé et a occupé une place primordiale dans l'économie coloniale. (Arias et al., 2006; INESA,

2001). Bien que cette expansion ait nécessité d'importants défrichements et la destruction des écosystèmes naturels, le développement de systèmes de cultures ombragés denses a contribué à protéger de nombreuses régions agricoles de montagnes de l'érosion.

En effet, en Haïti, le café est traditionnellement cultivé dans des "jardins créoles" (jardins familiaux, jardins diversifiés) en association avec des arbres productifs (bananiers, citrus, avocatiers, espèces de bois d'œuvre) et d'autres cultures, notamment des tubercules (ignames, taro,) introduites par les producteurs pour maximiser la productivité de leurs micro-exploitations (Arias et al., 2006; CRS, 2010). 85% des exploitations agricoles caféières mesureraient moins de 2 hectares (INCAH, 2011). Ainsi, "l'écosystème caféier complexe s'intègre à la principale stratégie de génération de revenus dans les zones rurales pauvres : la diversification des rentrées monétaires" (Arias et al., 2006). En tant que sources de bois de feu et de construction, de nourriture et de revenus, ces jardins caféiers participent à la subsistance des familles rurales. Les revenus tirés de la vente de café contribuent au paiement des frais scolaires, qui prennent la plus grosse part des revenus des ménages, après les dépenses de santé. L'argent du café est aussi utilisé pour investir dans d'autres cultures et activités, comme le commerce ou l'élevage de bêtes. Cependant, la place du café dans les systèmes de cultures est devenue de plus en plus marginale (INESA, 2001).

Depuis la fin de l'AIC, l'imprévisibilité des prix causé par la fluctuation des cours du café sur le marché international découragent les producteurs. La faible capacité de négociation de ces derniers les empêche d'indexer le prix du café, reçu en gourdes, sur le dollar (Michel, 2005; Arias et al., 2006). Outre ces facteurs externes, des enjeux internes au pays ont affectés le prix du café et le revenu des producteurs. La fermeture des ports et les taxes excessives à l'exportation imposées par le gouvernement Duvalier jusqu'en 1987 ont été des contraintes importantes. L'embargo commercial du début de la décennie 90, l'absence de système de crédit et financement pour la filière café, les difficultés de la commercialisation et l'instabilité politique chronique du pays sont d'autres facteurs explicatifs importants (Arias et al., 2006 ; Andah, 2007). L'évolution défavorable du prix relatif du café par rapport à celui des produits vivriers couplé à la croissance démographique, à la difficulté d'accès à la propriété foncière et à la nécessité de couvrir les besoins du ménages ont progressivement poussé les agriculteurs à négliger leurs caféiers (Andah, 2007 ; Michel, 2005) et à les remplacer : « dans de nombreux cas, les plants de café ont été carrément arrachés et remplacés par d'autres cultures telles que l'igname, les haricots et la banane qui offrent de meilleures opportunités de revenus et satisfont les besoins alimentaires » (Arias et al., 2006). Selon le rapport publié par la firme APROMA en 1996 (cité dans INESA, 2001), la superficie plantée en café aurait diminué de 171 000 hectares en 1950 à 115 500 hectares en 1995. La baisse des revenus de la caféiculture conjugué à l'accroissement démographique a suscité l'émergence de nouveaux groupes socioprofessionnels

qui surexploitent les autres ressources de l'espace caféier. « Ainsi, les arbres fruitiers et légumineux associés au caféier sont arrachés pour la construction des fours à chaux, la production du charbon de bois et pour la construction » (Michel, 2005, p. 89).

Jusqu'en 1986, les taxes prélevées sur les exportations ont permis d'alimenter le budget de l'état. Cependant, la filière café a reçu peu de retour substantiel de ces prélèvements (INCAH, 2011). Parmi les interventions étatiques, on peut entre-autre noter la publication du Code du Café en 1958, la création de l'Office National du Café (ONCAF), remplacé progressivement par l'Office de Promotion des Denrées d'Exportation (OPRODEX), et la création de l'Institut National du Café (INCAH) en 2003. L'INCAH est un organisme autonome sous tutelle du MARDNR, chargé de veiller à l'application et au respect de la politique caféière nationale. Parallèlement à l'INCAH avait aussi été créé un Fond National du Café, mais qui ne fut jamais opérationnel (INCAH, 2015). Depuis la suppression de la taxe à l'exportation et la fin de la dictature, le partage des revenus n'a pas vraiment bénéficié aux producteurs et la question de la répartition de la valeur du café reste un enjeu important (INESA, 2001).

Actuellement, les maladies et insectes ravageurs comme le scolyte, la rouille du café et la pourriture des racines constituent des contraintes majeures pour renverser la tendance à la baisse de la production. Ces problèmes sont mal maîtrisés par les producteurs. Alors que tous les pays de la zone ont mis en place des interventions destinés à éradiquer le problème de la rouille, rien n'a été réalisé en ce sens par le gouvernement haïtien (Le Nouvelliste, 23 mars 2016). La vieillesse des plantations et la nécessité de régénérer une grande partie du verger caféier haïtien est également soulignés. Selon l'INCAH, 70% des caféiers auraient plus de 20 ans. La régénération naturelle est permise grâce aux rongeurs qui mangent les cerises de café, mais celle-ci est freinée par les attaques de scolyte de plus en plus importantes.

La vieillesse des plantations, le caractère non optimal des densités de plantations et des taux d'ombrage, le manque d'investissement dans les parcelles caféières et l'impact des pourridés, du scolyte et de la rouille font que les rendements sont faibles, soit une moyenne nationale de moins de 300kg de café marchand à l'hectare (Arias et al., 2006; INCAH, 2011). Il faut ajouter à cela le manque de fertilisation des parcelles caféières et "l'absence de modèle de système de production caféier techniquement et économiquement durable" (Arias et al., 2006).

Durant les 25 dernières années, des actions ont été menées par diverses institutions internationales comme la BID, l'UE, l'IICA et l'USAID. On peut notamment citer le programme STABEX de l'UE et le Pwojè Plantè Kafè de l'IICA. Ces actions ont porté sur la lutte phytosanitaire, la régénération des plantations ainsi que sur l'amélioration de la qualité et des conditions de traitements et de

commercialisation pour permettre aux producteurs l'accès à des marchés plus rémunérateurs. Des appuis à la gouvernance et au renforcement organisationnel ont aussi été fournis. Cependant, elles n'ont pas suffi à relancer la production.

Depuis 12 ans, la production connaît une tendance à la baisse (INCAH, 2015). En 2011, les exportations formelles n'ont représenté que 7% de la production, évaluée à 363 750 sacs. 2% seulement sont passées par le secteur coopératif. Les exportations vers la République Dominicaine, qui se sont développées à partir de 1990 auraient accaparé 28% de la production, bien que leur caractère informel rende difficile leur enregistrement (Arias et al., 2006 ; MARDNR, 2011). En mars 2016, on apprend via la presse haïtienne qu'un protocole a été signé par le MARDNR et les sociétés de torréfaction Selecto et Rebo, autorisant ces dernières à importer 20 000 sacs de 60kg de café non torréfié (Haïti-Libre, 2016; Le Nouvelliste, 2016).

Malgré ces évolutions inquiétantes, des opportunités liées à la spécificité du café haïtien et aux marchés locaux et internationaux permettent d'espérer une relance de la filière. Ces dernières années, la croissance démographique a engendré une augmentation de la consommation nationale et donc du marché intérieur (INCAH, 2011). La présence d'infrastructures et d'un savoir-faire technique au niveau de la production et de la transformation constitue un atout pour l'augmentation des rendements et l'obtention d'un café de qualité. Les conditions morphologiques et pédologiques d'Haïti, la prégnance du Typica et la structure actuelle de la production de café donne au pays un grand potentiel pour le développement des marchés gourmets, équitables et biologiques du café, qui ont timidement émergé en Haïti depuis les années 90. En outre, l'existence de réseaux de coopératives et de la Plateforme National des Producteurs de Café d'Haïti (PNPCH) permet aux producteurs de se mettre ensemble pour défendre leurs intérêts et d'établir un lien entre eux et les autres acteurs de la filière.

Caractéristiques actuelles de la filière

La production

Les caféiers cultivés sont majoritairement des variétés d'Arabica. Selon Arias et al. (2006), 90% des caféiers plantés appartiennent à la variété Typica tandis que le reste est un mélange de Bourbon, Catimor, Mondo Novo et Caturra.

Les pratiques culturales associées à la caféiculture sont restreintes. Elles se limitent à des travaux ponctuels d'entretien et une opération annuelle de sarclage qui coïncide avec la récolte. Bien que certains producteurs utilisent de l'engrais, la majorité des jardins est fertilisée de manière organique. L'entretien et la récolte nécessitent de la main d'œuvre et représentent les plus grosses dépenses réalisées dans le verger caféier par les producteurs. Les producteurs obtiennent des fonds auprès de

prêteurs locaux informels comme des familles aisées (CRS, 2010). De manière générale, les producteurs réalisent peu d'investissements dans leur parcelle. La baisse des revenus issus du café et les difficultés récentes d'accès au capital ont poussé certains ménages à négliger les investissements normalement réalisés, aboutissant à la baisse des soins et à des récoltes partielles (CRS, 2010).

La récolte se fait majoritairement en un seul passage. Des cerises à différents stades de maturation sont donc récoltées en même temps. Cela s'explique par le fait que les cerises de café sont vendues à un prix en vrac sans qu'il y ait de réelle sélection pour distinguer les cerises de qualité supérieure. En conséquence, les producteurs ne sont pas encouragés à améliorer la qualité des lots, mais au contraire, à incorporer dans la récolte diverses impuretés et déchets afin d'augmenter le volume de leur vente. Même les producteurs qui ont accès à un centre de traitement par voie humide ne sont pas toujours enclins à opérer une récolte sélective. La majorité effectue un tri des cerises à posteriori (Arias et al., 2006).

Le traitement et la commercialisation

Avant 1990, la quasi-totalité du café produit en Haïti était traité par voie sèche et commercialisé au travers du système voltigeur-spéculateur-exportateur, présenté ci-après. Le développement des marchés alternatifs du café a encouragé le regroupement des producteurs dans des réseaux d'associations et des coopératives pour la production de café lavé répondant à des critères de qualité et/ou d'éthique. Les deux systèmes de commercialisation étant fortement imbriqués, nous les présentons simultanément dans le présent point.

Après la récolte, si une usine de traitement par voie humide existe, les cerises mûres doivent y être rapidement acheminées tandis que les cerises vertes sont vendues sur le marché local ou traitées par les exploitants. Le café se vend généralement en « marmite », une marmite de cerises donnant entre 1 et 1,4 livres de café *pilé* ou de café parche. Pour le traitement par voie sèche, les cerises sont étalées sur un glacis ou tout autre support approprié pour une durée de 3 à 4 mois. Une fois séché, le café est travaillé au pilon pour le débarrasser de sa coque, d'où l'appellation *café pilé*. Le café pilé est stocké sur le *galata* (sorte de grenier en créole) et est vendu lorsque le ménage a besoin de liquidité ou que les prix montent.

Bien que nous ne les étudions pas ici, les exportations vers la République Dominicaine méritent qu'on leur consacre un paragraphe. Les acheteurs dominicains ne font pas d'exigences et achètent le café sous une variété de forme : café semi-lavé ou mouillé, café pilé, café lavé dont la qualité ne répond pas aux exigences de l'exportation ou encore cerises de café non encore dépulpées. Ce système permet aux producteurs haïtiens qui ont un besoin urgent de liquidités de « vendre n'importe quoi, n'importe quand et n'importe où aux acheteurs dominicains dans les zones frontalières » (Arias et

al., 2006, p. 19), mais peu avoir un impact négatif sur les exportateurs traditionnels et les coopératives de producteurs qui ne parviennent plus à acheter des quantités suffisantes de café (Arias et al., 2006 ; CRS, 2010 ; INCAH, 2015).

Les importations dominicaines mises à part, le café pilé est majoritairement commercialisé au travers du marché local et du circuit d'exportation traditionnel tandis que le café lavé est traité et exporté par les coopératives et associations organisés en réseaux. Cependant, ces deux systèmes ne sont pas étanches et qu'ils s'imbriquent de différentes façons.

La filière traditionnelle de commercialisation

Dans le circuit traditionnel, 4 types d'acteurs interviennent: les producteurs, les voltigeurs, les spéculateurs et les exportateurs. Le café pilé arrive sur le marché local où il est majoritairement vendu au détail. Ce café peut alors être acheté par les voltigeurs. Ces intermédiaires de second niveau, également désignés comme sous-marins ou « madam sara », stockent le café acheté en attendant d'avoir un volume suffisant pour vendre aux spéculateurs. Les spéculateurs peuvent alors vendre leur café à des exportateurs ou des torréfacteurs locaux. Le marché traditionnel n'a pas toujours été structuré de cette façon (CRS, 2010). A l'époque, les spéculateurs, les intermédiaires de 1er niveau, achetaient le café directement aux producteurs au travers d'un réseau d'intermédiaires de second niveau. Les spéculateurs constituaient une source majeure de crédit pour les producteurs durant la saison creuse. Actuellement, les voltigeurs achètent le café sur le marché local et ne fournissent plus de crédits aux producteurs. En outre, les catégories d'acteurs présentées ne sont pas étanches et certains producteurs jouent également le rôle d'intermédiaire en collectant le café auprès d'autres producteurs. Alors que durant les années 70, le marché traditionnel comptait plus d'une vingtaine d'exportateurs ; il n'en comprend plus que 3 principaux : Wiener, Novella et Rebo (INCAH, 2015).

La filière des marchés spéciaux

Pour contrecarrer la baisse de la production, une série de projets d'appui ont été mis en place à partir de 1990. Ces projets ont visé d'une part, à augmenter la production et, d'autre part, à améliorer les circuits de commercialisation et la qualité du café.

Des bailleurs de fond internationaux comme l'USAID ont commencé un effort important pour rajeunir l'industrie du café d'Haïti et l'aider à entrer sur le marché du café de spécialité avec le développement de la marque Haitian Blue, conçue au milieu des années 1990. Le projet PPK a notamment été mis en place grâce à la collaboration de l'Etat Haïtien, de l'USAID et de l'IICA. A côté des actions sur la production, des centres de traitements par voie humide ont été construits et plus

de 25000 agriculteurs dans 40 coopératives se sont réunis pour former la Fédération des Associations Cafésières Natives (FACN), sur laquelle nous reviendrons dans le point III.

Depuis 1990, un certain nombre de coopératives et associations de producteurs commercialisent du café sur les marchés spéciaux et équitables. Selon une étude réalisée en 2008, le pays comptait 67 unités de dépulpage et 7 usines de traitement finales. Selon cette même étude, le pays posséderait une capacité de traitement de 128 containers de café. Cependant, celle-ci serait constamment sous-utilisée du fait des faibles volumes de production. Les coopératives et associations de producteurs sont majoritairement organisées en réseaux. Parmi les réseaux et associations fonctionnels actuellement, on trouve : RECOCARNO, COOPCAB, UCOCAB, FECOCAS, COOPACVOD et UPAB (INCAH, 2015).

Contrairement à ce qui se passe dans le circuit traditionnel, les cerises de café sont achetées directement dans les mains des producteurs par les coopératives. Soulignons que certains producteurs membres des coopératives peuvent avoir acheté des cerises à d'autres producteurs pour le trier et le revendre à la coopérative en question. Les cerises de café sont traitées par la coopérative qui vend le café vert à un exportateur ou l'envoie à l'étranger à travers un réseau de coopératives.

Lors de la vente des cerises à la coopérative, les producteurs reçoivent un prix proche de celui du marché local. Une fois le café vert écoulé sur les marchés étrangers, le différentiel de prix est calculé et une prime correspondante est versée aux producteurs. Cependant, selon l'INESA (2001), les délais pour le calcul et versement des primes en Haïti sont souvent trop longs et, dans certains cas, celles-ci ne sont pas versées pour diverses raisons, notamment des problèmes liées à la qualité du café. L'incapacité à moderniser les exploitations, la pression financière qui fait cueillir les cerises avant maturité, l'inadéquation de l'ensemble des équipements requis pour la transformation constituent un ensemble de facteurs qui limitent l'amélioration de la qualité du café haïtien. En conséquence, les prix qui lui sont attribués sont faibles, « parfois 25 US\$ ou 35\$ de moins par sac par rapport aux prix du marché de New-York » (Arias et al., 2006).

Partie III. La crise du café et le développement des marchés alternatifs dans 6 localités au sud du Parc National La Visite : succès, échecs et perspectives

1) Présentation de la zone d'étude

La zone d'étude est située dans le département du Sud-Est et s'étend sur quatre sections communales :

- Macary et Fond Jean Noël qui appartiennent à la commune de Marigot
- Baie d'Orange et Mare Brignole qui font partie de la commune de Belle-Anse.

Les sections communales de Macary, Fond-Jean-Noël, Baie d'Orange et Mare Brignole

Une topologie de montagne domine dans les quatre sections qui appartiennent au massif de la Selle. L'altitude moyenne des sections varie entre 700m à Fond Jean Noël et plus de 1400m dans le haut-Macary. Ce gradient altitudinal fait osciller les températures moyennes entre 16°C dans le haut-Macary et 23°C à Fond Jean Noël. En moyenne la zone reçoit entre 1700 et 2000mm de pluie par an, selon l'altitude. Notons que l'absence de station météorologique dans ces communes empêche le suivi de la pluviométrie au fil du temps.

La saison des pluies s'étend d'avril à novembre, avec un léger creux au mois de juin et juillet.

L'intensité et la fréquence des pluies qui accompagnent les cyclones mènent à des phénomènes d'érosion linéaire et de ravinement importants en zone d'altitude et à de fortes inondations en plaines. La fréquence de ces événements s'est accentuée ces dernières années et la saison sèche a tendance à se rallonger et à s'accroître. Ces deux dernières décennies, la fréquence des cyclones a augmenté, frappant particulièrement le département du Sud-Est et la zone d'étude.

Du point de vue démographique, les densités de population sont plus faibles que la moyenne nationale : moins de 200 habitants au km² à Baie d'Orange et Mare Brignole, entre 200 et 300 à Fond Jean Noël et Macary (IHSI, 2006). Près de la moitié de la population a moins de 18 ans (IHSI, 2006). Alors que Macary connaît des phénomènes migratoires modérés, l'émigration est forte dans les trois autres sections. Celle-ci se fait principalement vers Port-au-Prince ou la République Dominicaine, la zone d'étude étant relativement proche de la frontière.

A part dans la localité urbaine de Fond Jean Noël, l'accès aux services et infrastructures de base, comme les institutions sanitaires est très limitée (MARDNR, 2008). Bien que les 4 sections disposent d'une école primaire, la poursuite des études secondaires impliquent souvent la migration des enfants. Ces contraintes font de l'éducation des enfants un poste de dépense majeur des ménages.

En outre, l'accès à l'eau potable et l'électricité est limité voire inexistant dans les cas de Mare Brignole et Baie d'Orange. La mauvaise qualité des routes contribue à l'enclavement de ces localités.

La population des zones étudiées est presque exclusivement rurale et vit essentiellement de l'agriculture et de l'élevage. Les documents consultés (FAO, 2014 ; MARDNR, 2008) montrent que, dans les plaines côtières, une agriculture vivrière de grains, de tubercules et de banane est pratiquée. Dans les montagnes semi-humides et humides, les cultures dominantes sont le café, le haricot, le maïs, l'igname et d'autres tubercules comme la patate douce. Le café est cultivé dans des systèmes agroforestiers en association avec des arbres forestiers et fruitiers, majoritairement l'avocatier, des espèces d'agrumes et des bananiers. Deux formes de SAF dominant : le jardin lakou, qui entoure les habitations, et les systèmes de jardin créoles de café sous couvert arborés, ces deux catégories se confondant souvent. Par endroit, on rencontre des associations culturelles avec quelques arbres dispersés (FAO, 2014). Cependant, le café et la production fruitière sont en régressions dans les 4 sections communales (MARDNR, 2008, Interviews). La production de charbon constitue un secteur d'activités important, qui occuperait notamment 40% de la population de Baie d'Orange (FAO, 2014). La coupe de bois est forte dans toute la zone étudiée.

Le Parc National La Visite, situé en amont des zones caféières étudiées, s'étend sur 3 communes : Belle-Anse, Marigot et Kenscoff. A l'époque, le Parc abritait une grande forêt de *Pinus Occidentalis* à l'est et une forêt de feuillus plutôt du côté ouest. Le déboisement de la forêt de pins aurait été initiée par une société américaine d'exploitation de bois SHADA qui s'est vu octroyé des concessions forestières durant les années 1950. A la fermeture des scieries en 1980, la coupe du bois aurait été poursuivie par la population nouvellement installée. Actuellement, la forêt de pins s'est fortement réduite et sa dégradation se poursuit à cause des pratiques de subsistance non durables de la population du Parc. La forêt de feuillus à l'ouest est un *Rak Bwa*, c'est-à-dire une zone d'activité agrosylvopastorale. Avec l'augmentation du nombre de ménages, l'impact du pâturage et de la coupe de bois a augmenté dans le *Rak Bwa*, dont la superficie s'est considérablement réduite. Les agriculteurs déboisent de plus en plus de parcelles par abattis-brulis pour y cultiver des cultures maraîchères comme la pomme de terre, le poireau et la carotte.

Actuellement, la surexploitation des forêts du PNLV est surtout liée au manque de revenus des agriculteurs et à l'absence d'alternatives à l'utilisation du bois pour l'accès à l'énergie qui ne laissent d'autre choix à la population rurale que d'exploiter les ressources ligneuses de la forêt. Les paysans utilisent la technique de l'abattis/brûlis pour libérer des terres afin d'y installer des cultures de plus en plus érosives, tels que le poireau, la carotte, la pomme de terre, le pois, etc. Ces cultures ont

l'avantage de leur procurer des revenus régulièrement répartis. Cependant, elles contribuent à renforcer les phénomènes d'érosion dus au déboisement.

L'arrêté du 13 mai 2013 a étendu la superficie de l'aire protégée à 11 426 ha. Normalement, cette extension aurait dû être accompagnée d'un plan de gestion permettant de délimiter et réglementer les activités humaines au sein du PNLV. Depuis la création du parc par le décret du 23 juin 1983, il n'y a eu que des prémisses de plan de gestion établis par différents organismes comme Araucaria et la Fondation Seguin. Récemment, le bornage physique a été entrepris. Cependant, l'instabilité politique et les problèmes à l'intérieur du MDE normalement chargé de l'application de l'arrêté, risque de retarder la réalisation de ces prérequis indispensables à la mise en place d'activités de protection du Parc.

A côté du corps de surveillance mis en place par le MDE pour veiller sur la forêt des pins, la FS a lancé deux grandes formes d'activité pour protéger et restaurer la zone centrale du Parc :

- Les campagnes de reboisement : la plantation et l'entretien par des équipes de salariés d'espèces endémiques
- La protection de la forêt de feuillu (Rak Bwa) via les Paiements pour Services Ecosystémique (PES).

Dans les zones cultivées du PNLV, les *lakou*, qui peuvent contenir des caféiers, constitue presque les seuls espaces boisés. Ceux-ci sont restreints à la zone entourant l'habitation, parmi les cultures érosives dominantes. Dans les zones cultivées du PNLV, la distribution d'espèces appréciées par les agriculteurs pourrait encourager ceux-ci à stabiliser l'agriculture et à étendre ces systèmes agricoles boisés. Suivant cette philosophie, la Fondation Seguin a développé en 2014-2015, 100 000 plantules de café dans la pépinière, à côté des espèces fruitières appréciées déjà diffusées comme l'avocatier, le pêcher et le goyavier. Actuellement, la FS a pour projet de développer les filières avocats et café pour encourager la mise en place de systèmes de cultures pérennes durables aux abords du PNLV.

La carte ci-après indique la localisation des coopératives de producteurs étudiées ainsi que celle du Parc National La Visite et de la Fondation Seguin.

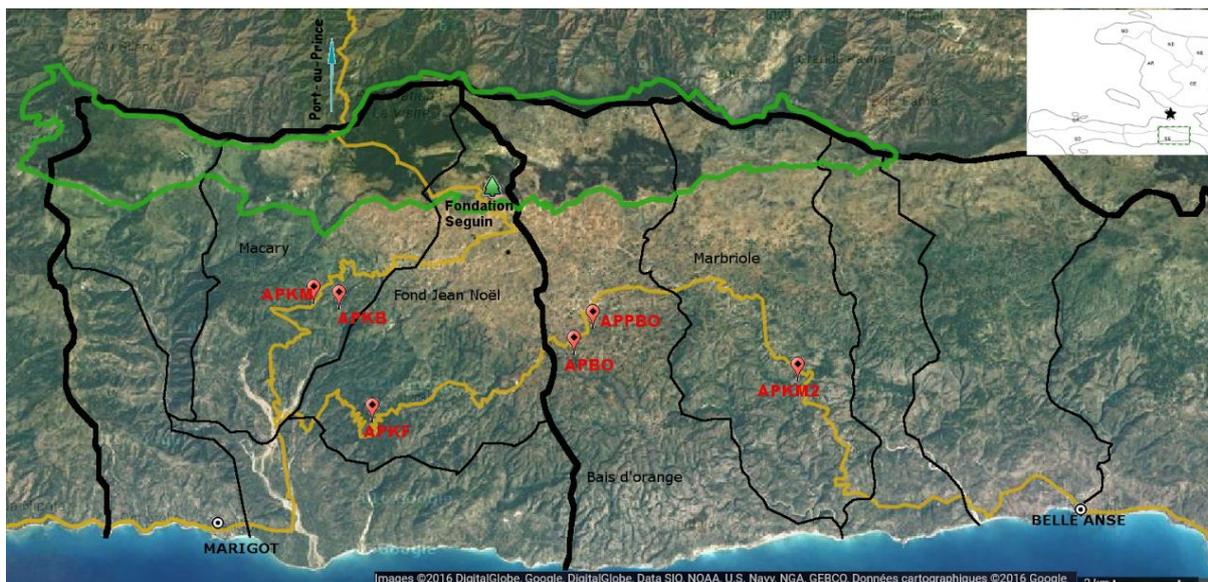


Figure 1. Localisation des associations et du Parc National La Visite.

2) Rappel de la problématique et méthodologie

Pour rappel, l'objectif de ce travail est de comprendre la réduction du couvert arboré dans les systèmes agroforestiers caféiers au sud du PNLV et d'évaluer les potentiels et les limites de l'entrée sur les marchés spéciaux pour permettre un meilleur prix du café et encourager le maintien et le développement des SAFC dans le paysage de la périphérie sud du PNLV. Pour analyser ces questions, deux hypothèses ont été posées. La première est que la caféiculture n'a plus été capable d'assurer un fond de roulement nécessaire à la satisfaction des besoins des producteurs de ces sections et de leurs familles, ce qui les a poussés à adopter diverses stratégies de subsistance qui ont mené à la réduction importante du couvert arboré dans ces communes et, in fine, à la fragmentation de l'espace caféier. Notre deuxième hypothèse est que la création des coopératives et le développement du marché des cafés de qualité destinés à l'exportation n'a pas permis d'améliorer le revenu issu de la caféiculture et de renverser cette tendance.

6 associations, créées dans le cadre du projet PPK, ont été étudiées pour répondre à ces questions :

- Asosyasyon Plantè Kafe Makary (APKM)
- Asosyasyon Plantè Kafe Fond-Jean-Noël (APKF)
- Asosyasyon Plantè Kafe Bery (APKB)
- Asosyasyon Pwodiktè Baie d'Orange (APBO)
- Asosyasyon Plantè Pwogresist Baie d'Orange (APPBO)
- Asosyasyon Plantè Kafe Marbriole (APKMB)

Ces 6 associations ont été sélectionnées sur base des conseils de mon maître de stage, Yvon Elie, pour leur proximité avec le Parc National La Visite. Deux guides d'entretien ont été construits et

complétés au fil de l'enquête : l'un pour les présidents et CA d'associations et l'autre pour les membres. Ces guides sont présentés dans l'annexe I. Nous avons choisis de présenter ces guides sous formes de questionnaires afin de faciliter la prise de notes, étant donné que la majorité des entretiens n'ont pas été enregistrés. Ce choix a été fait sur base des conseils d'Yvon Elie qui possède une expérience de travail importante dans le milieu rural haïtien. Seuls les entretiens avec Wilbert Eustache et le CA d'APKF ont été enregistrés.

Un premier contact a été établi avec Wilbert Eustache, le président d'APKB, grâce à Yvon Elie qui a également encadré ce 1^{er} entretien. Les contacts des autres présidents d'association ont ensuite été fournis par Wilbert Eustache entre autre. Six entretiens avec les présidents ou plusieurs membres des conseils d'administration (CA) des associations ont été réalisés. Chaque fois, un rendez-vous avait été fixé préalablement par téléphone.

- Entretien avec le président d'APKB, Wilbert Eustache
- Entretien avec le président d'APBO, Ogé Sinclair
- Entretien avec le président d'APPBO, Duperon Petion
- Entretien avec le président, le VP et le trésorier d'APKF
- Focus Groupe improvisé avec une partie du CA et des membres d'APKM. « Improvisé » car nous n'avions pas prévu que des producteurs soient présents.
- Entretien avec le président et le VP d'APK Mb

En plus de ces 6 entretiens des présidents et CA d'associations, 23 producteurs ont été interrogés : 22 producteurs membres de coopératives et un entretien avec une habitante de Macary non-membre d'association. La construction de l'échantillon et la prise de contact s'est fait de manière très spontanée et aléatoire, au fur et à mesure des rencontres lors de mes visites de terrain. Un rendez-vous n'avait souvent pas été fixé préalablement. Cette méthode d'échantillonnage et de contact comporte des biais importants. Tout d'abord, la plupart des premiers contacts avec les producteurs se sont fait au moment de l'entretien ce qui a pu donner à certains une impression d'intrusion, bien que cela n'ait été relevé dans aucune entretien. En outre, dans certains cas, les contacts avec les producteurs ont été établis via les présidents d'associations, ce qui a pu jouer sur la liberté de parole sélection d'informations par les interrogés. Enfin, la spontanéité des entretiens a parfois rendu difficile l'obtention d'un cadre « intime », et souvent d'autres individus que le principal interrogé intervenaient dans la conversation. Ce potentiel biais comporte aussi des bénéfices car il a permis d'obtenir des d'informations plus approfondies et nuancées pour certaines questions.

Etant donné la méthode de sélection des interviewés, l'échantillon considéré n'est pas représentatif de la population membre des coopératives de producteurs. Une évaluation non adéquate des limites

de temps et les intempéries survenues pendant le terrain nous ont empêchés de réaliser certains entretiens. Seules deux membres ont été interrogés dans les cas respectifs d'APKB, APKF et APKMb. 4 entretiens ont été réalisés pour APKM, 6 pour APBO et 7 pour APPBO.

Ci-dessous, les caractéristiques socioéconomiques principales de l'échantillon sont présentées.

- Genre : seules 8 femmes ont été interrogées sur 23 entretiens. 3 de ces 8 femmes ont été interrogés avec leur mari.
- Propriété des terres : $\frac{1}{4}$ de l'échantillon ne possède qu'un morceau de jardin mesurant souvent moins de 2 carreaux. La moitié possède entre 2 et 4 morceaux de terre et un quart est propriétaire de plus de 5 morceaux. 3 restent sans réponses.
- Composition des ménages : le nombre moyen d'enfant est de 6 et les ménages comptent en moyenne 7 personnes.
- Activités principales : l'agriculture est citée comme activité principale par tous les enquêtés. Tous les interviewés possèdent ou possédaient des animaux et pratiquent donc aussi l'élevage. Neuf personnes pratiquent une autre activité : un ébéniste, un médecin feuilles, deux commerçants, trois maitres d'écoles et deux membres des conseils d'administration des sections communales.

Le choix de n'étudier que des associations de producteurs et des membres a été déterminé par les contraintes de temps. Pourtant, les changements d'utilisation des terres concernent tant les membres que les non membres. Ce choix constitue une limite de l'étude sur laquelle nous reviendrons dans la dernière partie de ce travail.

Malgré les limites de la méthode d'échantillonnage, l'enquête a permis d'obtenir des informations fiables sur les questions étudiées. Pour pouvoir les analyser, les informations ont été résumées et codées dans deux grands tableaux - l'un pour les discours des présidents d'association et l'autre pour ceux des producteurs (ANNEXE ?) – chaque colonne correspondant à un thème ou une question spécifique.

3) La crise du café et la réduction du couvert arboré dans les localités étudiées

Petite histoire de l'agriculture et de la place du café dans ces localités

A l'époque, la zone comptait deux grandes activités rémunératrices selon plusieurs individus interrogés: la caféiculture et l'élevage du cochon créole. L'élevage en général, la culture du pois, et, plus accessoirement celle de maïs constituaient aussi des sources de revenus importantes.

Le café était « le mot d'ordre du pays », « le maître du pays ». Nombreux soulignent que bien que les prix fussent faibles, la production était importante et les revenus issus du café permettaient aux ménages de réaliser une part importante de leurs activités. Plusieurs producteurs continuent de désigner cette denrée comme leur « banque », celle qui permet de faire de la « petite gestion ».

Les bénéfices du café couvraient habituellement deux postes majeurs de dépenses : l'éducation des enfants et l'achat de bêtes, qui sont évoqués par presque tous les producteurs. Plusieurs notent l'achat de vêtements, de nourriture et l'investissement dans leurs parcelles agricoles, notamment l'achat de semences et le paiement de main d'œuvre pour l'entretien et la plantation. D'autres utilisent ces revenus pour « faire du commerce », tenir un magasin, acheter et louer des terres. Le café sert également à régler des problèmes urgents dans le ménage, notamment toutes les dépenses liées à la mort et aux funérailles des proches, qui demandent beaucoup d'investissement en Haïti.

Cependant, la production caféière a fortement diminué depuis les années 80. Les quantités produites actuellement ne permettent pas d'assurer les fonctions antérieurement associées à la vente de café. Le café a perdu de son importance à travers le temps au profit d'autres cultures plus rémunératrices à court terme, comme le chou, le pois, le maïs et l'igname. Cependant, plusieurs individus avancent que les cultures maraîchères ont tué la terre. La terre est « finie », l'érosion l'a emportée. Pour de nombreux producteurs, la production agricole en général a baissé, « il n'y a plus rien qui donne ».

Parallèlement à la crise du café, le cochon créole a été exterminé et remplacé par le cochon américain sous Jean-Claude Duvalier. Le cochon créole permettait le contrôle d'une grande quantité d'insectes nuisibles à la croissance des plantes et la productivité, comme le *maroka*, une larve contre laquelle le paysan est aujourd'hui impuissant. La vulnérabilité des animaux aux cyclones et le vol de bétails dans les dernières années ont contribué à diminuer l'élevage en général. Aujourd'hui, les gens pratiquent l'élevage « s'ils sont capables », s'ils ont de quoi. Tout le monde ne possède pas d'animaux. Le déclin de l'activité pastorale a des impacts négatifs sur la disponibilité en fumier.

Plusieurs individus avancent qu'à l'époque, la terre était couverte de café et d'arbres. Les jardins caféiers étaient si denses qu'il n'était pas possible de voir quelqu'un passer à plus d'un mètre. Les arbres et les bananes fournissaient de la matière organique pour fertiliser les jardins et protégeaient le café. Pour beaucoup de membres interrogés, la zone était plus belle, il y avait plus de fraîcheur. Pour Charles Petion (Annexe II.4.8.), lorsqu'il y avait du café, « le pays était sur 2 pieds », les producteurs envoyaient les enfants à l'école et les nourrissaient, « la famille marchait à l'aise ». Nathan Jandoktè (Annexe II.4.6.) avance que « tout le monde marchait fièrement, même lorsqu'il se vendait à bas prix ».

Aujourd'hui, selon les propos recueillis, la zone serait plus malheureuse et les ménages coupent beaucoup d'arbres pour tenter d'améliorer leur situation. Le paysage est moins beau, il y a plus de sécheresse. Pour Gabriel Edward (Annexe II.4.4.), la zone est détruite, c'est le café qui tenait la zone. Selon Jilyana Lutana (Annexe II.5.3.), il n'y a plus d'argent pour faire l'éducation des enfants.

Dans le point suivant, nous révisons les causes du déclin de la production caféières avancées par les producteurs. Dans le point 3, nous mettons ces phénomènes en lien avec la réduction du couvert végétal pérenne.

Les facteurs du déclin de la caféiculture

Pour expliquer la baisse de production, les producteurs évoquent majoritairement des facteurs d'ordre climatique, géophysiques, phytosanitaires. Les cyclones, le déboisement, l'érosion, la sécheresse, le vieillissement des caféiers, le *maroka*, la pourriture des racines, le scolyte, la rouille sont des exemples de problèmes régulièrement évoqués au cours des entretiens. Des facteurs socioéconomiques ont aussi été désignés par plusieurs producteurs. La faiblesse des prix et de la valeur du café couplé à l'intérêt relatif plus élevé d'autres denrées ont poussé les producteurs à adopter des stratégies qui ont contribué à la réduction de la production caféière. Dans les lignes qui suivent, ces facteurs sont traités de manière isolée. Nous verrons qu'ils interagissent et mènent la production caféière et la réduction du couvert arboré dans un cercle vicieux dangereux, schématisé et analysé dans le point 3.

Les cyclones sont particulièrement pointés du doigt pour leurs conséquences dévastatrices sur les caféiers, les autres cultures, les arbres et l'érosion. Le cyclone Inès de 1966 été cité comme élément déclencheur par plusieurs producteurs et membres des comités d'administration. Celui-ci a fait perdre beaucoup d'argent aux producteurs et a augmenté la vulnérabilité des jardins aux maladies et ravageurs. En 1990, Gustave aurait aussi détruit beaucoup de jardins. La zone est régulièrement frappée par ces évènements. Les producteurs notent Alèn en 1980 puis Gilbert en 1988 et Gordon en 1994.

Le déboisement a été mis en avant à plusieurs reprises : la réduction du couvert arboré a accentué l'érosion et les inondations. Celles-ci ont lavé les racines des caféiers et la terre fertile, arrachant les arbres et les « larguant » sur les caféiers. Beaucoup de producteurs disent qu'actuellement la terre est moins fertile, que les caféiers « ne donnent plus comme avant », qu'ils sont « moins en forme ». Les épisodes de sécheresse et le manque d'eau ont été mis en avant par quelques producteurs. Pour Ilomèn Dominik et son mari (Annexe II.6.2.), les jardins donnent moins qu'avant, tout est détruit, ils mangent ce qu'ils trouvent. Pour Jèdi Exantus (Annexe II.4.5.), si la zone était reboisée, le café

reprendrait sa place. Nous verrons dans le point 3 que le déboisement a en grande partie été causé par les stratégies des producteurs pour augmenter leurs revenus face à la crise du café.

Les producteurs interrogés mentionnent plusieurs maladies, ravageurs et problèmes de lutte phytosanitaire. Le *maroka* est un scarabée de la famille des *Phyllophaga*. Les adultes mangent les feuilles et les fleurs de nombreux arbres à feuilles caduques, d'arbustes et d'autres plantes tandis que les larves vivent dans le sol et se nourrissent des racines des plantes. Le *maroka* poserait problème dans toutes les cultures. Le scolyte, aussi mentionné à de nombreuses reprises, a des impacts négatifs sur les stocks de café et sur la régénération naturelle des caféiers : les producteurs expliquent qu'il peine à trouver des plans pour replanter. Les producteurs mentionnent aussi la rouille, la pourriture des racines et les rats qui détruisent les caféiers. A côté des maladies et ravageurs, plusieurs producteurs pointent le facteur du vieillissement et la nécessité d'un programme de régénération. Dans cette logique, le manque d'encadrement et de soutien pour le café ont été pointé du doigt. Beaucoup reprochent aux agronomes d'être restés derrière les bureaux. Le besoin de pépinières et de moyens pour planter est particulièrement revendiqué actuellement. Nous y reviendrons.

Selon plusieurs individus, le café aurait perdu de la valeur par rapport à d'autres cultures, ce qui aurait incité des producteurs à couper leurs caféiers pour les remplacer. Nessone Delissaint (Annexe II.2.3.) accuse la baisse des prix du café vers 87-88 qui aurait poussé les producteurs à se tourner vers la culture du chou. Jafè Gabriel (Annexe II.4.2.) explique qu'à l'époque, il n'y avait pas encore l'usine de café et des voitures venaient chercher les carottes et autres cultures maraîchères. En outre, selon plusieurs producteurs, le chou et le pois se vendaient plus cher alors que le café ne se vendait pas pour beaucoup d'argent, ce qui a poussé de nombreux producteurs à changer de culture. Selon Jèdi Exantus (Annexe II.4.5.), « auparavant, le café n'avait pas de valeur, les gens ont amarré leurs bêtes dedans, ont coupé des caféiers, des arbres, des pieds de ricins aussi ». Robert Douce (Annexe II.2.2.) explique qu'à partir de 1995, des semences d'igname jaunes ont été fournies par l'état ; les producteurs auraient alors fait le constat que cette culture était plus intéressante.

Certains pointent du doigt des facteurs politiques qui ont contribué au processus de dégradation de l'économie caféière. Plusieurs membres du CA d'APKM (Annexe II.6.1.) expliquent, que pendant le régime duvaliériste, des agents de la police rurale étaient chargés de faire appliquer le code du café et d'empêcher la négligence des caféières. La coupe des arbres et le pâturage dans les zones caféières étaient fortement réglementés. La fin du régime des Duvalier a progressivement mis fin à cette surveillance.

Les liens établis par les producteurs entre ces différents facteurs nous ont amené à penser la baisse de la production sous forme d'un schéma systémique. Ce schéma a été construit et complété au fil de l'analyse des entretiens et est présenté ci-après.

Stratégies d'adaptation des producteurs et réduction du couvert arboré : schéma d'un cercle vicieux

Parmi les producteurs interrogés, 8 disent avoir convertis une partie de leurs caféiers en cultures de chou, d'igname jaune, de pois ou de maïs. Pour la plupart, il s'agissait surtout de remplacer des caféiers détruits ou qui ne donnaient plus. 11 producteurs disent ne pas avoir fait ce choix. Pour eux, chaque culture à sa propre position.

Plusieurs producteurs soulignent que très vite, les rendements des cultures maraichères diminuent aussi. Pour répondre à la baisse continue des revenus, les producteurs ont adopté d'autres types de stratégies. A côté du changement de culture, la migration vers Port-au-Prince, Jacmel et la République Dominicaine ainsi que la réduction des coûts ont été des mécanismes importants, soulignés par quelques producteurs. Les ménages ont diminué leurs dépenses en main d'œuvre, ont laissé les lianes monter dans les caféiers, n'ont plus surveillé leurs caféiers et ont laissé les bêtes y pâturer. Les caféiers auraient été de plus en plus négligés.

La « faim » et le besoin d'argent, de trouver de quoi « faire la vie » – induits tant par la crise du café que par le déboisement, l'érosion, les cyclones ou la sécheresse – auraient incité des producteurs à couper de plus en plus d'arbres. La vente de charbon et de planches a été désignée comme une stratégie majeure utilisée par les producteurs pour diversifier leurs revenus. Bien que les cyclones soient soulignés comme des facteurs importants de la réduction du couvert arboré, la majorité des producteurs reconnaissent l'impact de ces mécanismes d'adaptation. Jean-Baptiste Solon (Annexe II.5.2.) explique qu'à partir de 2004-2006, les gens ont vendu de plus en plus de charbon aux boulangeries. Pour lui avant, la zone ne comptait pas trop de problème d'argent à l'époque, la terre donnait plus. Merione Victor (Annexe II.6.4.) avance qu'il y a plus de bouches à nourrir aujourd'hui et que tous les enfants vont à l'école ; les besoins ont augmenté et gens ont besoin de charbon pour y répondre. Plusieurs discussions et extraits illustratifs à propos de ces stratégies sont repris dans l'encadré ci-dessous.

Pour Nathan Jandoktè (Annexe II.4.6), les gens ont convertis leurs caféiers parce que « si le café ne donne pas, tu dois trouver l'argent dans tes mains quand même ».

Lorant Sinclair (Annexe II.3.6) explique qu'en 1996, son mari est mort et les gens ont fait pâturer des bêtes dans son « lakou », ce qui l'a détruit. Elle a converti une partie en culture de chou et de pois et a aussi couper quelques arbres : « Lorsque j'ai eu besoin d'envoyer les enfants à l'école, moi je suis une femme seule, quand les gens me demande pour du

bois, je le coupe, je le vent. Mais si j'avais du café, je ne couperais pas les arbres ».

Pour Jafè Gabriel (Annexe II.4.2.), « A l'époque, il n'y avait pas tout ce vide ». Il y avait du café partout. Mais le problème du chômage est survenu. Les gens partent à Port-au-Prince, ne font plus de jardins. Ils préfèrent trouver un autre revenu directement. A cause de ça, il y a moins à manger, les prix augmentent. Les gens n'ont pas d'argent, ils passent aux cultures maraichères, coupent leurs arbres fruitiers pour faire du charbon. Les gens vendent également des planches. Il n'y a pas d'encadreur, pas de techniciens, pas d'agronomes. Pour Jafé, la culture du café a diminué parce que les gens ont fait pâturer des bêtes dans les caféiers et n'ont pas replanté. Ils ont coupé des petits pieds de café, ont brûlé leur chouques et ont remplacé leurs caféiers par d'autres cultures.

Extrait 2 de l'entretien avec une partie du CA d'APKF (Annexe II.2.1.)

ID : Nous avons des membres qui avaient du café et qui n'ont même plus un pied aujourd'hui

JM : Le déboisement en est la cause

ID : Ce que le déboisement fait, c'est que le petit coin de café qu'il a, il le détruit

DV : Le café meurt. Et est-ce qu'il a remplacé avec d'autres cultures ?

JM : Oui. Pendant qu'il meurt, il rentre dans le maïs et le pois

ID : Maïs, pois, igname

DV : Ok. Mais c'est pas lui qui décide que le prix du café est trop faible, je coupe, je mets de l'igname ?

JM : C'est le déboisement parce qu'il voit que le café ne donne plus rien, que les caféiers n'ont plus de vie. Paske... il ne se voit pas entrer là-dedans. Maintenant, il est obligé de le remplacer, le couper et puis... il a mis de la négligence sur lui aussi, parce que il n'y a pas d'espoir.

DV : Oui. Il met plus d'espoir sur l'igname

JM : Oui, il met de l'igname, toutes sortes, ce qu'il veut... C'est là que tu vois, tout à l'heure, nous voulions te donner une petite histoire de 1966, ce qu'Inès a fait. Depuis 1966, la calamité du café a commencé à frapper.

Au final, le déboisement et la conversion des caféières en culture maraichères sont identifiés tant comme des causes que comme des conséquences de la dégradation de la production de café dans la région.

Selon notre analyse, les stratégies adaptatives d'une partie des producteurs aboutissent à la réduction du couvert arboré et végétal et provoquent une accentuation de l'érosion hydrique des terres et de la vulnérabilité des systèmes de productions agricoles aux événements climatiques et aux problèmes phytosanitaires. Les ménages, de plus en plus impuissants à cause de la baisse des revenus, assistent à la baisse des rendements et à la mort de leurs caféiers. Contraint par le besoin de moyen à court terme, ceux-ci préfèrent planter du chou ou vendre du charbon plutôt que de replanter du café, les marchés de ces deux biens étant facile d'accès pour les producteurs. Leurs premières récoltes arrivent également plus rapidement que celle du caféier qui, une fois planté, mettra 3 ans à donner. Le déboisement s'accroît et le cercle vicieux représenté dans le schéma ci-dessous se poursuit.

Nous supposons que d'autres stratégies ont été utilisées par les producteurs pour faire face à la crise du café et à la baisse des revenus. Néanmoins, cette partie de l'enquête n'avait pas pour but d'être exhaustive mais de comprendre la réduction du couvert arboré dans les sections étudiées.

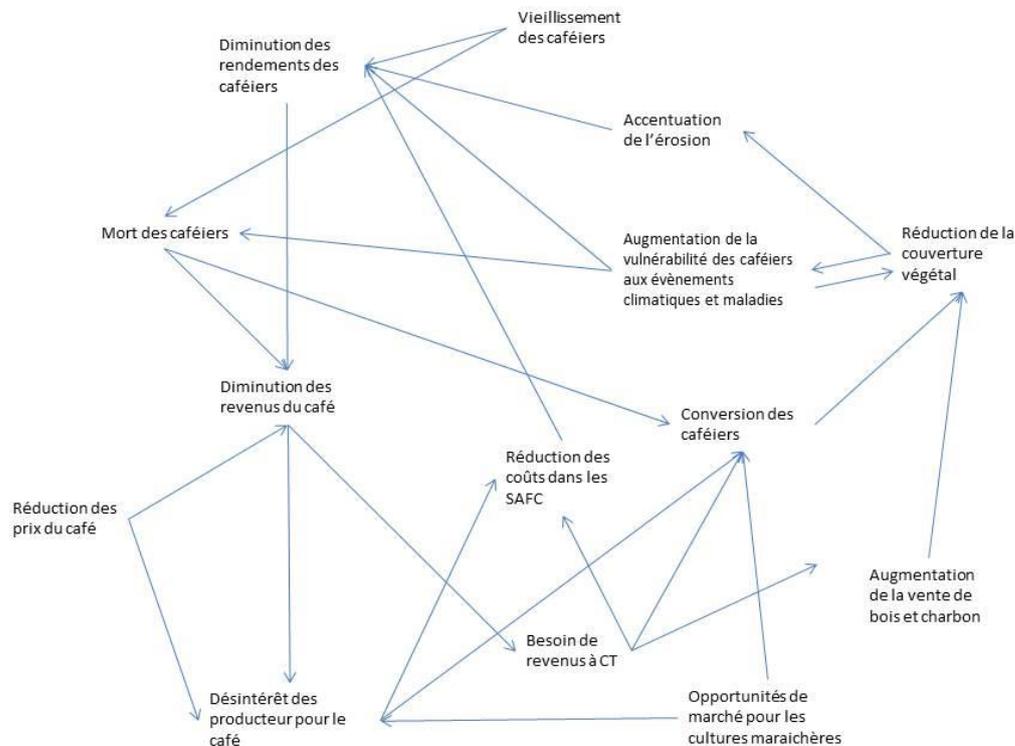


Figure 2. Schéma de la diminution de la production caféière et de la couverture végétale pérenne dans la zone d'étude

4) Développement et évolutions du marché alternatif

Le projet PPK

Pour remédier à la baisse de production initiée durant les années 80, un projet de Réhabilitation de la Caféculture en Haïti, le Pwojè Plante Kafé (PPK), a été mis en place par l'IICA au début des années 90 grâce à un financement de l'USAID. En plus de son soutien à la production caféière, ce projet a été à l'origine de la création des associations de planteurs étudiées ici et de leur regroupement au sein de la Fédération des Associations Caféières Natives. La commercialisation d'un café de qualité sous le label « Haitian Blue » devait permettre l'obtention de meilleurs prix et décourager la conversion des caféiers en culture de pois. Ces évolutions seront analysées dans le point suivant.

Le projet PPK a visé deux régions principales, l'une située dans le département du Sud-Est et l'autre dans le département de la Grande Anse. Dans le Sud-Est, la zone du projet incluait un certain nombre de localités, situées au-dessus des villes côtières de Jacmel, Cayes Jacmel et Marigot (Doc PPK). L'objectif du projet PPK fut de combattre la rouille du café dans le pays, par la mise en terre de

plantules résistantes et tolérantes à cette maladie. Les localités étudiées dans ce mémoire ont notamment bénéficié de certaines interventions. Des groupements d'une dizaine de planteurs ont été mis en place, supervisés par des formateurs et agronomes et financés pour entretenir des pépinières de 4000 à 5000 plants d'*Arabica Cattura*, un hybride du bourbon. Des traitements pour la pourriture des racines et des techniques de taille pour la régénération des caféiers ont fait l'objet de démonstration. Pour lutter contre le scolyte, des pièges ont été prêtés et un laboratoire avait été mis en place dans la section de Macary pour le lâcher de parasitoïdes dans les caféières. Pendant qu'il était en place, le problème aurait considérablement diminué. Mais Wilbert Eustache, le président d'APKB, m'explique que les moyens ont manqué et que le laboratoire a cessé ses activités (Annexe II.1.1.).

La commercialisation avant 1990 et la création de la FACN

Avant la création des associations, les producteurs se rendaient majoritairement jusqu'à la ville de Marigot pour vendre leur café, traité par voie sèche, à des spéculateurs. Pour certains il était difficile de se rendre à Marigot, ceux-ci vendaient donc aussi à des négociants de Seguin ou des à « madam sara » et « petits passagers ».

Créée en 1994, la Fédération des Associations Caféières Natives comptait à l'époque une quarantaine d'organisations de producteurs de café de Jacmel et de Beaumont (INESA, 2001). Ces associations ont émergés du regroupement des petites organisations de planteurs issus du Projet PPK. Chaque organisation a bénéficié de la mise en place d'une usine de traitement du café par voie humide. Plusieurs installations de traitement final ont aussi été construites, à Tombe Gâteau et à Cayes Jacmel notamment. Les quantités produites par associations au début de la période FACN se comptaient parfois en centaines de sacs de 100 livres, comme dans le cas d'APKF qui envoyait à ses débuts 500 à 600 sacs à Tombe Gâteau. APKM produisait de 90 à 140 sacs annuellement tandis qu'APBO, APPBO et APKMb fournissaient jusqu'à 80 sacs. APKB produisaient environ 60 sacs par an.

La création des associations de café dans le cadre du projet PPK et leur regroupement au sein de la FACN avaient notamment pour objectif de permettre aux producteurs d'obtenir de meilleurs prix au travers de la commercialisation d'un café lavé de qualité sous le label « Haitian Blue ». Selon les membres d'APKF, avant la création de l'association et l'entrée dans la FACN, la livre de café pilé se vendait 10 à 20HTG.

Selon les membres d'APKF, avec la FACN, le café « a acquis un prix », de 50HTG par marmite de cerises. Durant la dernière campagne avec la fédération en 2007, les membres d'APKM ont vendu leurs marmites à 60HTG l'unité. Pour Jean-Marc Tata et Christophe Valsi du CA d'APKMb (Annexe II.5.1.), le prix de la FACN n'était pas haut, mais il y avait l'espoir de la ristourne. Selon les discours

recueillis, le montant de celle-ci aurait oscillé entre 1 et 10HTG, en fonction de la réussite de la campagne. Les associations ne recevaient pas d'autres fonds de la part de la FACN, mais, pour la majorité des membres, l'affaire ne fonctionnait « pas trop mal » voire bien.

Plusieurs individus issus des différentes associations expliquent qu'après environ 3 à 5 ans, la FACN aurait cessé de verser la ristourne. A chaque revendication des associations, la FACN avançait que les quantités fournies étaient insuffisantes, qu'il y avait des déficits. Ils prétextaient aussi que le café avait un trop haut taux d'humidité, accusant les producteurs de l'avoir mal séché. Selon le CA d'APKM, le centre de Tombe Gâteau étant situé dans une région fraîche et humide, la baisse de qualité était surtout imputable à cette caractéristique. Selon les explications de Dupéron (Annexe II.4.1.) l'exportateur achetait le café « à crédit » à la FACN. Parfois celui-ci ne venait pas chercher le café directement après son traitement final, le container de café blanchissait et la qualité du café baissait le temps qu'ils viennent le chercher. Comme c'était à crédit, Tollboy n'a pas perdu d'argent et la FACN était contrainte de liquider le café sur le marché national à un prix moindre (Andah, 2007).

En outre, la FACN aurait fait des emprunts pour fournir des moyens aux associations pour l'achat du café cerise. Les membres du CA d'APKM avancent que ces prêts n'ont jamais été remboursés. Ils ne comprennent pas où est passé cet argent ainsi que celui de la ristourne : « Nous avons fait une réunion avec la FACN, ils nous ont dit « la FACN c'est vous », mais il y avait beaucoup de gens de la ville, des dirigeants, qui n'étaient pas dans les associations ». Pour le comité d'APKF, trop de dépenses ont été réalisées « en l'air » et pas « à terre ». Wilbert Eustache parle d'une « faiblesse » économique ou administrative au sein du comité de la FACN. Selon lui, ceux-ci « n'ont presque rien fait de sérieux avec les producteurs » (Annexe II.1.1.). Dupéron, Yvon Elie et les membres du comité d'APKF évoque aussi des problèmes au sein des dirigeants de la FACN. Yvon Elie (Annexe II.1.1.) avance aussi que « le gâteau du café n'a pas été partagé en bas du caféier ». Il explique que la FACN était dirigé par un « board », c'est-à-dire une équipe technique constitué de personnes formées, non issues des associations. Selon Yvon, ce « board » aurait bloqué l'accès de potentiels leaders lettrés et formés aux postes du Comité d'Administration de la FACN afin de limiter le contrôle des associations sur le fonctionnement de cette dernière. Ces propos sont repris dans l'extrait ci-dessous.

Les producteurs ont perdu confiance dans le système de la FACN. Alors que celle-ci avait commencé un contrat avec Max Havelaar vers 2001 pour vendre du café certifié commerce équitable, les associations ont eu de plus en plus de difficultés à fournir des quantités suffisantes de café, probablement aussi à cause de la baisse continue de la production. Dans les années 2000, la FACN a commencé à accumuler les dettes et n'a plus été capable d'acheter du café aux associations. En faillite, la FACN n'a plus assuré le fonctionnement des centres de déparchage de Cayes Jacmel et

Tombe Gâteau. Ceux-ci seraient toujours en place physiquement, mais beaucoup de matériel y a été volé. Tombe Gâteau aurait en outre été endommagés par les cyclones. L'échange avec Max Havelaar aurait cessé et, actuellement, la FACN devrait toujours 200 000 USD à un preneur.

Extrait de l'entretien avec Wilbert Eustache, président d'APKB (Annexe II.1.1.)

YEE : Ce qui s'est passé, c'est que c'est Telfils qui a toujours été le président de la FACN. C'est ou bien Telfils, ou bien Marsel.

WE : Oui

YEE : Ils ont un intérêt pour ça

WE : Ils ont un intérêt.

YEE : Tu comprends, ils ont un intérêt. Moi-même, lorsque je travaillais comme responsable du renforcement, nous essayions de voir qui a une petite lumière, qui est capable, et c'est Dubreuse que nous avons vu. C'est Dubreuse qui était mieux formé parmi les membres des associations.

WE : Mais ils n'ont jamais...

YEE : Mais il n'est jamais arrivé président de la FACN. Mais c'est lui qui est mieux formé.

Extrait de l'entretien avec une partie du CA d'APKF (Annexe II.2.1.)

ID : Alors la FACN est venu acheter le café sans planter. Et puis, ils ont dit « il faut que le verre soit plein pour qu'il se renverse. Ça veut dire, quand ils disent renverser, c'est pour aider les planteurs. Mais le verre n'a jamais été plein en l'air. Ça veut dire, ils ont mis trop de voitures, trop de personnel, trop de grand repas en l'air. Le verre n'a jamais été plein, les planteurs n'ont rien trouvé.

(...)

DV : Donc vous êtes arrivé vers 2000, vous avez cessé de travailler avec la FACN ?

JM : Nous n'avons plus travaillé. Nous avons boudé la FACN parce que nous avons vu qu'elle n'entraînait rien pour nous, qu'elle n'était pas rentable. Ils avaient commencé vrai, les paysans prenaient la ristourne, ils chantaient de grosses chansons... La ristourne a acquis plus de valeurs que la récolte de café portée par les producteurs. Parce que, avec la ristourne, nous pouvions faire des économies.

DV : Oui parce que c'est une réserve pour les paysans.

JM : Oui. L'autre, nous le prenons et le dépensons pour envoyer les enfants à l'école. Mais maintenant, nous espérons la ristourne pour mettre dans le grenier. Ça avait bien marché, les paysans étaient chauds. Il y avait beaucoup de café dans le pays. Mais, tu connais, les affaires d'argent dans le pays d'Haïti, c'est « tête chargée » (c'est des problèmes). Bon et puis, il y a eu plus d'employés, plus de grosses dépenses. Les dépenses ont été dépassées (...). Les paysans n'ont presque rien trouvé. Pendant que les planteurs n'ont plus pu toucher la ristourne, ils ont vu que ce n'était pas intéressant (...). Ils ont commencé à déboiser le café, tout ça à cause du fait qu'ils ont boudé la FACN. Trop de dépenses faites en l'air, pas à terre.

La FACN existerait toujours mais aurait plus ou moins cessé ses activités dans le café pour se tourner vers le bambou et la fabrication de meubles. Cependant, les informations sur le sujet restent peu claires. Certains rapport évoque que la FACN serait toujours responsable de l'octroi du label Haitian Blue, mais nous n'avons pu trouver de littérature détaillée à ce sujet.

L'après FACN et l'export par Singing Rooster

Après la faillite de la FACN aux alentours de 2007, les associations ont suspendu la production de café lavé. APKM a totalement cessé ses activités depuis, leur centre et leur moulin à café ayant été complètement détruit par les cyclones. APPBO a utilisé les cotisations des membres pour produire du café pilé, vendu à des « petits passants ». Elles ont également poursuivi des activités en dehors du café.

En 2011, la plateforme PEKAZ a été créée dans le cadre d'un nouveau contrat avec Singing Rooster (SR), une entreprise sociale à but non lucratif créée en 2009. Elle exporte du café « 100% Arabica typica blue mountain — lavé et organique ». L'entreprise ne dispose pas de la certification Café Organique mais elle y travaille. SR est membre de la Fair Trade Federation (FTF), « une association commerciale qui renforce et favorise les organisations nord-américaines pleinement engagés dans le commerce équitable » Pour en être membre, « les organismes demandeurs doivent passer par le processus de sélection de la FTF, une évaluation globale des pratiques de commerce équitable de la requérante. Une fois acceptés, les membres sont tenus de présenter annuellement une cotisation et les documents » (<https://www.fairtradefederation.org>).

SR avance que son travail « dépasse les pratiques du commerce équitable » : « Les agriculteurs sont payés un minimum de 3 \$ par livre pour les récoltes; nous retournons encore 50 cents après que la vente des récoltes pour le développement continu des affaires. Le reste des coûts - 34% - pays pour l'exportation / importation, le transport à brûlerie, l'entreposage, la torréfaction, l'ensachage, le café d'expédition » (<https://singingrooster.org>).

La plateforme PEKAZ rassemble 6 associations : APPBO, APBO, APKMb, APKF, APKB, APK Cap Rouge. Dupéron Petion est le Secrétaire Général de PEKAZ et Ogè Sinclair en est le trésorier. Le poste de président est occupé par Marcelin Myrtil. Lors de sa création, SR a fourni et prêté des fonds pour la réparation des usines de traitement. Plusieurs autres plateformes situées dans d'autres régions exportent leur café via SR. En 2015, les comités d'administration de l'ensemble des plateformes ont été invités à une séance de dégustation à Port-au-Prince.

Fonctionnement de la commercialisation via Singing Rooster

Pour assurer l'activité des associations étudiées, SR leur fournit des prêts à faible intérêt en fonction des capacités d'achats des associations. Avec le prêt fourni, les associations achètent le café, le traitent en café parche et le mettent en sacs. Le reste du prêt doit ensuite être remis à SR, sinon l'exportateur le prend sur le montant de la ristourne. Les sacs sont acheminés par camion jusqu'à Thiotte ou Cavaillon, où le départage est réalisé et le café vert est trié. Les grains qui ne

conviennent pas pour l'exportation sont écoulés sur le marché local. Wilbert Eustache avance que parmi les quantités de café fournis par APKB à Singing Rooster, 95% vont à l'export.

Le partage des frais entre Singing Rooster et les associations n'est pas très clair. Le traitement des cerises est en tout cas réalisé aux frais des associations, mais le transport jusqu'à Thiotte et le déparchage semble être réalisé aux frais de la plateforme PEKAZ. A partir de là, les autres dépenses concernent l'exportateur.

Comparé aux quantités exportées au temps de la FACN, la production de café lavé depuis 2011 est faible et en chute continue. Les informations récoltées à ce sujet sont reprises dans le tableau ci-dessous. APPBO qui avait commencé avec 23 sacs pour la campagne 2011-12, est descendue à 8 sacs en 2014-15. APKF n'a pas dépassé les 5 sacs durant les 4 campagnes. La production d'APKB est restée en dessous de 7 sacs et celle d'APKMB, de 12 sacs. APBO aurait exporté 40 sacs durant la première campagne, puis 20 sacs en 2012-2013.

En 2013, APBO et APKMB ont voulu garder une part non utilisée du prêt octroyé pour la campagne suivante. APKMB a été mise en suspens et la ristourne des producteurs ne lui a pas été versée pour cette campagne. Dans le cas d'APPBO, SR a menacé de ne pas remettre la ristourne, mais la fin de l'histoire reste peu claire. Depuis 2013, APBO et APKMB n'ont pas produit de café lavé pour Singing Rooster. Selon Wilbert Eustache, le président d'APKB, l'ancien président de la FACN, André Telfils a reçu un fond de Singing Rooster pour acheter du café aux associations mais l'argent aurait été gaspillé et, actuellement, SR serait donc plus réticent à octroyer des prêts pour l'achat du café.

De 2013 à 2015, seules trois des associations étudiées ont vendu du café lavé à SR : APPBO, APKB et APKF. APPBO fournit les plus grosses quantités avec 15 sacs en 2014, puis APKF et APKB avec 5 sacs cette même année.

Concernant le prix au producteur offert par SR, les informations récoltées pour chaque campagne sont incomplètes et ne permettent pas d'obtenir des données fiables pour chaque année. Le prix par marmite de café aurait généralement été situé entre 60 et 75 HTG pour les 3 premières campagnes. Sur base des données fournies oralement par les président d'association, le prix moyen par marmite de café, toute campagne confondue, a été de 68HTG/marmite (1,07US\$). Actuellement, le prix du marché local a fortement augmenté. Le président d'APKB explique que durant la dernière campagne, il ne parvenait pas à acheter les marmites pour 100HTG, les producteurs réclamant un prix de 150-200HTG (Annexe II.1.1.). APPBO aurait acheté les cerises à 90HTG par marmite durant cette dernière campagne. Malgré cette hausse des prix, notons que le comité d'APKF dit avoir appliqué un prix de 50HTG par marmite.

Selon l'association et l'année considérée, la ristourne offerte par SR a varié entre 5 et 20HTG (0,08US\$ - 0,31US\$). Logiquement, plus les quantités vendues par une association sont élevées, plus la ristourne par marmite est sensée être grande, ce qui est plus ou moins confirmé par les informations récoltées. Cependant, plusieurs producteurs issus de différentes associations disent ne pas avoir touché la ristourne. Lorant Sinclair (Annexe II.3.6.) dit que depuis 2011, les « blancs » ne fournissent pas la ristourne à l'association. Jilyana Lutana affirme la même chose pour APKMb, elle accuse les responsables de ne pas avoir couru après l'argent. Cependant, notons que pour chacune de ces deux associations, seules deux entretiens de producteurs ont été réalisés. Dans le cas d'APPBO, cinq producteurs sur sept ont dit ne pas avoir reçu la ristourne après plusieurs campagnes. Ces producteurs expliquent que le comité ne dit pas aux membres de combien la ristourne doit s'élever par marmite. Les responsables avancent que la ristourne part dans le transport, qu'il y a trop de dépenses, que le café fait des déficits. Certains pensent que les responsables de l'association gardent la ristourne.

A côté de la ristourne, les présidents d'associations expliquent que SR garde pour eux un fond de réserve de 10HTG par marmite. Celle-ci est versée sous conditions : si l'association met en place un projet, SR fournit une partie du fond de réserve pour le financer. Cependant, selon Wilbert Eustache (Annexe II.1.1.), les associations disposent de peu de contrôle sur ce fond : « : Bon, je ne suis pas d'accord, mais nous n'avons pas de contrôle dessus. Chaque fois que je demande pour le mettre sur le carnet de l'association, ils ne le donnent pas ». Celui-ci ne semble être délivré que si un projet est déjà en place, mais les données recueillies à ce propos restent peu claires. Jusqu'à présent, seule APKF et APKB auraient mis en place une activité qui leur aurait permis de recevoir une partie du fond de réserve. En 2013-14, APKB a reçu 10 000 HTG pour effectuer des réparations dans l'usine. Le même montant a été versé à APKF après qu'elle ait mis en place une pépinière en 2013-14. APKF s'était fixé pour objectif de planter 200 000 caféiers. Cependant, avec 46 000 plantules en 2013-14 et 16 000 en 2014-15, cet objectif n'est pas encore atteint. Selon les membres du CA d'APKF (Annexe II.2.1.), leurs moyens sont trop petits pour faire d'avantage. Aucune procédure pour l'obtention du fond de réserve n'aurait été engagée par les 3 autres associations. Ogé Sinclair avance qu'APBO gardait un pourcentage de la ristourne pour ne pas faire 0 (Annexe II.3.1.).

APKMb et APBO, qui, pour rappel, n'exporte plus de café lavé depuis 2013, recherchent actuellement un nouveau preneur qui les accompagnerait pour vendre le café. André Telfils aurait récemment négocié avec APBO pour envoyer des échantillons de café à Gary Tallboy, l'ancien exportateur. Cependant, il n'y a pas encore de contrat. Ogé Sinclair avance que s'il y trouve des avantages, il acceptera l'offre de Telfils. Les membres du CA d'APKMb expliquent qu'il y a un gros problème dans le centre d'APKMb : il n'y a pas de clôture, les enfants viennent faire du désordre, les gens arrachent

les portes, les moulins, lancent des roches. Ils avancent qu'ils sont déçus, que l'exportateur dit être avec eux mais il leur fait payer les sacs, les humidimètres, il réclame à l'association qu'elle remette l'argent pour les réparations. Selon les deux hommes, « la FACN fonctionnait mieux » (Annexe II.5.1.).

Les perceptions de l'évolution des prix et la bataille actuelle de la production

Comme nous l'avons déjà évoqué, la faiblesse des prix avant 1990 a été désignée comme un enjeu important par plusieurs producteurs. Ces individus avancent que le faible prix du café a poussé des planteurs à couper leurs caféiers pour planter des haricots ou du chou, qui étaient plus rémunérateurs à l'époque. Plusieurs producteurs avancent que, dans l'histoire du prix du café, les exportateurs ont tout pris, qu'ils volaient l'argent dans les mains des paysans, et ceux-ci ne touchaient jamais rien. Il n'y avait pas de bénéfices, pas d'avantages. Certains soulignent néanmoins que les spéculateurs leurs fournissaient des prêts et des marchandises à crédit lors de périodes difficiles qu'ils remboursaient avec le café.

La majorité des producteurs ont fait le choix de rentrer dans une des associations car celles-ci achetaient le café plus cher. Ils sont nombreux à souligner l'intérêt de la ristourne. Malgré les nombreux problèmes avec le versement celle-ci, la majorité des producteurs disent trouver dans l'association plus d'avantage qu'avec les spéculateurs. Certains soulignent la proximité de l'association par rapport à Marigot ou Port-au-Prince. D'autres apprécient le fait de n'avoir qu'un seul acheteur et aimerait trouver un système similaire pour le café pilé. Beaucoup parlent aussi du fait que les associations ont permis aux producteurs de « mettre leurs têtes ensemble » pour le développement de leur localité. Lors de leur création, plusieurs associations avaient participé à la construction de la route départementale qui traverse actuellement les localités et permet aux camions de venir chercher le café et d'autres productions. En outre, les associations assurent parfois un soutien aux producteurs pour l'activité agricole en leur fournissant des semences, des plantules, des outils, des citernes d'eau. Des cotisations sont récoltées par APPBO notamment et sont utilisées pour aider les membres confrontés au décès d'un proche à financer ses funérailles. Lorsqu'il y avait encore du café, des groupements d'aide étaient organisés pour la récolte du café. Cependant, cela arrive de moins en moins à cause de la baisse de production.

Malgré la ristourne non-versée, la majorité des membres interrogés disent avoir trouvé un meilleur prix pour le café grâce aux associations. Actuellement, lorsque leur satisfaction à propos du prix du café est interrogée, une grande partie des producteurs répondent, in fine, par le problème de la production : avant, il n'y avait pas de bon prix mais il y avait beaucoup de café ; aujourd'hui, le café a acquis un prix mais il n'y a plus de production. Ce paradoxe est ressenti avec force dans la grande majorité des discours recueilli.

Duperon Petion (Annexe II.4.1.) explique d'ailleurs que la bataille des prix n'est plus la principale priorité d'APPBO actuellement : « maintenant, c'est la bataille pour la production que nous ferons/faisons ». Il avance que des interventions sont nécessaires. Il y a besoin d'assistance pour la plantation, c.-à-d. pour acheter de l'engrais, faire des pépinières, et faire de la régénération. Duperon souligne aussi la nécessité d'un crédit agricole pour aider les producteurs à planter, sarcler mais aussi à faire « d'autres activités en attendant que le café donne pour envoyer les enfants à l'école ». Pour Ogé Sinclair (Annexe II.3.1.), la bataille d'APBO aujourd'hui est de chercher les meilleures parcelles pour replanter, encourager l'émondage des caféiers, donner de l'engrais, envoyer des échantillons et négocier avec les preneurs. Les membres du CA d'APKM (Annexe II.6.1.) soulignent également qu'avant même de pouvoir exporter du café à nouveau, le potentiel preneur devrait d'abord fournir un appui pour la relance de la production, qui n'est plus suffisante actuellement. Les membres d'APKF m'expliquent que, parmi leurs anciens membres, certains ne détiennent même plus un caféier.

Les présidents d'APKF et APKMb avancent que la zone compte un grand nombre de parcelle avec de bonnes potentialités pour la mise en place de pépinière et la plantation. Cependant tout cela nécessite des fonds dont les associations ne disposent pas, étant donné la baisse de production et les contraintes de la commercialisation.

Depuis la fin du projet PPK, peu d'interventions d'envergure ont été mises en place pour augmenter la production. Quelques pépinières ont été brièvement entretenues par les associations étudiées. En 2012, l'organisation départementale CROSE avait financé l'installation d'une pépinière dans le centre de Marbriol (APKMb), mais « la sécheresse l'a détruite ». Les deux membres du CA m'expliquent qu'il n'y avait pas de captage d'eau, que l'association dépend des citernes d'eau, et la pépinière avait été réalisée durant la saison sèche (Annexe II.5.1.). Aujourd'hui, seule APKF dispose de plantules de caféiers, produites grâce au fond de réserve généré par la vente de café à Singing Rooster, leur contractant actuel.

Bien que, parmi les interrogés, plusieurs personnes disent avoir replanté du café durant la dernière décennie, les membres du Focus Group avec APKM soulignent que la majorité des producteurs ne le font pas. La mise en place de pépinière est particulièrement attendue car les petits pieds issus de la régénération naturelle ne suffiront pas à réhabiliter l'ensemble des jardins. En général, les producteurs n'effectuent pas de taille de régénération. Ogé Sinclair a donné des consignes pour régénérer quelques vieux jardins à Bery mais les planteurs ne les respectent pas (Annexe II.3.1). Jèn Oksijèn (Annexe II.3.4) explique qu'un projet de régénération des caféiers avait été mis en place en 2000 : « on taille en bas, on fait pèter les bourgeons. Trois personnes l'avait fait mais ils ne le font

plus (...). Moi-même je ne l'ai pas fait, les gens ne veulent pas faire ça, ça prend trop de temps pour que les pieds donnent à nouveau ».

Les producteurs disent manquer de moyens d'actions. Pour le scolyte, ils dépendent de méthodes de lutttes rudimentaires comme le « contrôle éliminatoire » mis en avant par le président et le trésorier d'APKF. Pour eux, avec cette technique, le problème du scolyte reste gérable, la rouille et la nécessité de régénérer les caféiers constituant leurs priorités actuelles (Annexe II.2.1.). Cependant, aucune solution efficace n'a pu être mise en place pour le moment, tant pour la rouille que pour le *maroka* ou la pourriture des racines.

Le manque de moyens pour l'entretien des caféières a été revendiqué au cours de plusieurs entretiens. Jilyana Lutana m'explique que lorsque elle n'a « pas de force » pour s'occuper du café, elle laisse les ignames et grenadines monter dans les caféiers (Annexe II.5.3).

Plusieurs producteurs soulignent aussi le besoin d'engrais et de fumier. Jean-Baptiste Solon (Annexe II.5.2) avance que, longtemps, il n'y avait pas d'engrais mais le café donnait plus. Pour lui, les gens ont besoin d'appliquer de l'engrais parce qu'il n'y a plus d'arbres, la terre s'en va. Plusieurs projets et fournisseur d'intrants ont permis aux producteurs d'obtenir de l'engrais et du fumier. Pour certains, l'application de trop grande quantité d'engrais aurait contribué à la mort des caféiers. Actuellement, son prix élevé fait que la majorité des producteurs n'en appliquent pas, ce qui amène certains à souligné le caractère « organique » de leurs caféiers. Néanmoins, le manque de fumier dû à la réduction de l'élevage et au manque de moyen économique constitue aussi un problème actuel majeur.

A côté des interventions sur le café, plusieurs producteurs soulignent l'importance du reboisement de la zone, nécessaire pour fournir une protection au café. Dans le point suivant, nous présentons les espèces majoritairement rencontrées dans les jardins caféiers des localités étudiées et faisons part de quelques constats importants pour encourager le reboisement et encourager le redéveloppement des jardins caféiers.

5) Fonctions des arbres des SAFC et perspectives pour le maintien du couvert arboré

Les jardins caféiers des zones étudiées possèdent tant des espèces fruitières que forestières. Pour les producteurs interrogés, les arbres de leurs jardins caféiers assurent principalement des fonctions écologiques et économiques. Tout d'abord, ils jouent un rôle important de protection du *lakou* et des caféiers contre les cyclones. Ensuite, ils apportent de la fraîcheur, de l'ombre, favorisent les précipitations et limitent la sécheresse. Leurs racines maintiennent la terre et la protègent de l'érosion.

En outre, ils fournissent du fumier pour les caféiers et les bananiers. Beaucoup de producteurs soulignent les grandes qualités du sucrin pour les rendements des caféiers.

Les entretiens révèlent que les arbres des jardins caféiers sont surtout utilisés pour la production de bois d'œuvre et de feu mais peu de producteurs évoquent la commercialisation des fruits.

Cependant, cette question n'a pas été approfondie dans la majorité des entretiens.

Comme nous l'avons dit, la réduction de la couverture arborée résulte majoritairement de la de l'accentuation de la vente de charbon et de bois d'œuvre. La réduction de la présence de certaines espèces comme le *mombin*, le *danjou* et *bwa négès* est signalée par plusieurs producteurs. Le nombre d'avocats, de sucrins et de citrus auraient également diminué. Plusieurs personnes rencontrées durant l'étude de terrain ont accusé le manque de marché pour les productions fruitières qui poussent les producteurs à couper même les arbres fruitiers, comme les avocats. C'est d'ailleurs également un problème dans les régions d'altitude plus élevées, comme dans la zone de Seguin qui comprenait à l'époque, un grand nombre de pêcher. Le manque d'intérêt de fruits d'un point de vue commercial aurait incité les ménages à couper les pêchers et en récupérer le bois pour le brûler.

Pourtant de nombreuses productions issues des arbres des jardins caféiers sont transformables et commercialisables. Les marchés des mangues et des bananes issues du commerce équitable et la production d'huiles végétales, d'huiles essentielles et de produits confits ou séchés sont notamment des créneaux potentiellement intéressants. La commercialisation des autres productions issues de l'espace caféier constitue une question prioritaire dans le cadre de la régénération des plantations de café. En effet, il est essentiel de permettre aux producteurs de générer d'autres revenus sur les parcelles replantées afin de compenser le manque à gagner liée à l'attente de la première récolte des jeunes caféiers qui constitue une contrainte importante pour les producteurs.

6) Discussion des résultats

L'étude de terrain révèle que la baisse des prix du café conjugué à des contraintes importantes au niveau de la production ont entraîné une réduction de la valeur du café dans l'économie familiale des localités étudiées en faveur d'autres activités. A cause du vieillissement des pieds, de l'impact de la rouille et des nombreux cyclones, des parcelles caféières ont progressivement cessé de produire. La mort des caféiers et la baisse des rendements, couplés au faible prix du café par rapport à celui du chou et des pois ont incité les producteurs à convertir leurs jardins en faveur de ces cultures. Pour compenser la baisse des revenus du café, qui assurait habituellement des fonctions majeures d'épargne et d'investissement, les producteurs multiplient la vente de bois. Ces stratégies adoptées par les ménages pour répondre à leurs besoins mènent à une réduction du couvert végétal pérenne.

L'érosion, la sécheresse et l'augmentation de la vulnérabilité aux cyclones engendrées par le déboisement ont contribué à réduire la production agricole en général, entraînant la coupe des arbres dans un cercle vicieux.

L'entrée des producteurs sur le marché des cafés de qualité au travers de la FACN avait pour but de freiner la tendance négative poursuivie par la production caféière en permettant aux producteurs d'obtenir des primes de prix. Un meilleur prix a effectivement été acquis. Cependant, les déficits réalisés sur les ventes de café ont empêché la FACN de continuer la remise des primes. Ces déficits auraient été générés par un manque de contrôle des associations sur les dépenses réalisées au sein de la FACN et par des problèmes de qualité due notamment à des retard dans la récupération du café et à la mauvaise localisation de l'usine de départage. Le rejet de certains containers par les importateurs a contraint la FACN à les liquider à moindre prix sur le marché haïtien. La ristourne, très attendue, n'a pas été remise aux producteurs, qui ont réduit les ventes de café au travers des associations. De déficit en déficit, la FACN n'a pu rembourser les prêts réalisés pour assurer l'achat de la matière première et n'a plus été capable d'acheter du café aux associations.

Suite à la faillite de la FACN dans les années 2000, les associations ont suspendu la production de café lavé. En 2011, la plateforme PEKAZ a été créée, dans le cadre des nouvelles relations commerciales avec Singing Rooster, une entreprise américaine de commerce équitable qui commercialise, pour rappel, du café Arabica lavé. Ce type de café est réputé pour sa qualité. Les prix obtenus ont été plus élevés que ceux de la FACN. Cependant, des manquements au versement des primes aux producteurs ont été enregistrés, notamment à cause d'un différend entre Singing Rooster et certaines associations sur la question du retour de fond. Des déficits auraient aussi été enregistrés à cause d'un manque de production. Un manque de transparence concernant la ristourne au niveau de certaines associations a parfois été souligné. Alors que la production est en baisse continue, seule deux associations ont pu utiliser le fond de réserve dédié aux associations pour mettre en place un projet visant à améliorer la production de café. Les conditions du versement de ce fond restent peu claires et aucune association ne semble avoir calculé son montant supposé depuis la première campagne avec PEKAZ.

Bien que ces évolutions soient dans l'ensemble désignées comme positives par les producteurs, en s'appuyant sur les standards du commerce équitable, des lacunes restent à noter. Tout d'abord, les prix offerts aux producteurs restent faibles si l'on tient compte, d'une part, du prix standard du Commerce Équitable de 1,42USD, soit 90HTG, et du prix de 3USD annoncé par SR, soit environ 190HTG. Nous ne pouvons discuter des causes de ces écarts sur base des données recueillies. Tout au moins, nous pouvons établir quelques constats qui permettent peut-être d'en expliquer une partie.

Tout d'abord, soulignons que la capacité de production actuelle des associations est de plus en plus sous utilisée à cause de la baisse de production, ce qui pose la question de leur rentabilité. Les dégâts du scolyte augmente considérablement le taux de triage et diminue probablement la qualité du café, ce qui peut avoir un impact sur les prix à la livraison effectivement obtenus par SR. Le prix de la marmite de café sur le marché local a fortement augmenté mais les associations ne peuvent soutenir ce prix, sous peine de ne pas recevoir de primes.

Du côté des producteurs, la baisse de la production empêche de profiter des prix actuels. La rouille, le *maroka* et le vieillissement des caféiers continuent d'anéantir les jardins. Plutôt que de régénérer les caféières, les producteurs privilégient l'introduction de cultures à cycle court car la régénération des plantations caféières implique des dépenses et un manque à gagner important liée à l'attente de la première récolte.

Conclusion

Cette étude a montré que les LUC et la réduction du couvert arboré dans les SAFC des localités du sud du PNLV ont été majoritairement causés par les stratégies adoptées par les producteurs pour compenser la baisse des revenus du café. La crise internationale du café conjuguée aux contraintes locales de la production caféière et aux opportunités de marchés pour le haricot et le pois et ont poussés de plus en plus de producteurs à convertir les jardins caféiers peu rentables en cultures maraichères. Les revenus du café ne permettant plus d'assurer les activités auxquelles ils étaient associés, les ménages sont contraints de puiser sur d'autres ressources et de réduire leurs coûts. L'augmentation de la vente de bois, encouragée par le développement de la demande nationale pour le charbon, mènent à une réduction supplémentaire du couvert végétal pérenne. Le déboisement et la conversion des SAFC en cultures maraichères, de par leurs impacts négatifs sur l'érosion et la vulnérabilité aux aléas climatiques, ont contribué à réduire la production agricole en général, entraînant les revenus des producteurs et la coupe des arbres dans un cercle vicieux.

Cette étude a également permis de constater que, dans les localités du sud du PNLV, l'entrée des producteurs sur le marché des cafés de qualités n'a pas généré tous les bénéfices attendus. Les premières ventes de café Haitian Blue au travers des coopératives ont en effet permis aux producteurs d'accéder à des primes ainsi qu'un meilleur prix par rapport à celui reçu au travers du système traditionnel de commercialisation. Cependant, après quelques campagnes, différents facteurs ont graduellement amenuisés ces bénéfices. Ainsi, le développement des coopératives pour la production de café de qualité semble avoir contribué à faire monter les prix, mais cette hausse ne s'est pas accompagnée de l'établissement de relations commerciales solides.

Alors qu'elle avait été mise en place en partie pour décourager la conversion des caféiers en pois et avait initialement permis une amélioration notable des conditions de commercialisation pour les producteurs, les déficits progressivement enregistrés par la FACN ont été en partie reportés sur les primes aux producteurs. La production de café lavé ayant été suspendue après la faillite de la FACN, la création de PEKAZ a relancé l'intérêt des membres pour le marché alternatif. Cependant, les conditions imposées par SR sont désignées comme difficiles et les problèmes autour du retour de fond et de la ristourne risque de limiter le potentiel de production de café lavé par les associations. En outre, la faible production et les problèmes phytosanitaires limitent considérablement les bénéfices générés par la commercialisation du café en général, malgré la hausse des prix.

A cause de ces problèmes, la contribution des coopératives au maintien des SAFC est discutable. Ceci est d'ailleurs illustré par la baisse continue de la production caféière et du couvert arboré dont

témoignent les producteurs. La poursuite de la production de charbon peut d'ailleurs s'observer par les fumées noires qui s'élèvent de façon récurrente autour des localités étudiées

Au vu de l'état actuel de la production et des constats établis ci-dessus, l'effectivité actuelle d'une action par les prix pour encourager les producteurs à maintenir leurs jardins caféiers doit être questionnée. Les prix ont un impact sur l'intérêt économique du café. Néanmoins, nous avons vu que la perception des risques influencent aussi fortement les décisions des producteurs : malgré la hausse du prix du café, les contraintes financières de la régénération des caféiers et le manque à gagner lié au délai d'attente de leur première récolte peut inciter les producteurs à préférer poursuivre la conversion en cultures maraichères et la coupe de bois, ces deux formes de biens générant des revenus à court terme.

Finalement, selon notre analyse, malgré l'importance d'assurer de bons prix aux producteurs, la régénération des plantations et la recherche de productions compensatoires qui assurent des revenus à court terme et n'impliquent pas la dégradation du paysage constituent des priorités pour protéger et encourager l'existence des SAFC. La commercialisation des autres productions de l'espace caféier, notamment les fruits pourrait contribuer à générer ces revenus et, en même temps, à encourager la préservation des arbres. Une approche et un soutien agronomique sont nécessaires pour trouver des moyens de luttés efficaces et rentables contre les maladies qui affectent les caféiers et encourager des bonnes pratiques de cultures.

Les problèmes organisationnels au sein des coopératives ne doivent pas non plus être négligés. Celles-ci possèdent un vrai potentiel en ce qui concerne la mobilisation des producteurs et la défense collective de leurs intérêts. Les coopératives ne pourront évidemment pas lutter seule contre la baisse de production caféière et tous les maux qui frappent les zones rurales du pays. Néanmoins, leur permettre de mettre en place des interventions de qualité dans leurs périmètres respectifs constituerait déjà un pas important. Beaucoup de membres des coopératives disent d'ailleurs être rentré dans la coopérative pour pouvoir « mettre leurs têtes ensemble » et participer au développement de leur région.

Bibliographie

- Actu-Environnement. [s.d.]. *Dictionnaire Environnement*. Récupéré le 16 juin 2016 de http://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition.php4
- Aguilar, P., Ribeyre, F., Bastide, P. et Berthiot, L. (2012). Les profils sensoriels des cafés sont liés aux terroirs en République Dominicaine. *Cah Agric*, 21(2-3). <http://dx.doi.org/10.1684/agr.2012.0546>
- Arias, D., Brearley, E. et Damais, G. (2006). Restauration de la compétitivité du secteur du café en Haïti. Banque Interaméricaine de Développement.
- Association France Cafés Gourmets. Cafés de Spécialité. Récupéré de <http://www.scaefrance.org/41+cafes-de-specialite.html>
- AVSI (2009). *Germes d'espoir. Réalisation de pépinières pour la production de plantes nécessaires à la reforestation* (tascabile n°9). Récupéré de <http://www.avsi.org/2012/05/07/itascabili-9-haiti-germes-d%E2%80%99espoir/>
- Atangana, A., Khasa, D., Chang, S., Degrande, A. (2014). *Tropical Agroforestry*. Dordrecht : Springer Netherlands. <http://dx.doi.org/10.1007/978-94-007-7723-1>
- Banque Mondiale (1960-). *Les indicateurs de développement dans le monde*. [Base de données]. Récupéré de <http://data.worldbank.org/>
- Banque mondiale (2015). *Rapport sur le développement dans le monde 2015 — Abrégé : Pensée, société et comportement*. Washington : Banque mondiale. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO. Récupéré de <http://www.worldbank.org/en/publication/wdr2015>
- Babin, N. (2015). The Coffee Crisis, Fair Trade, and Agroecological Transformation: Impacts on Land-Use Change in Costa Rica. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 39(1). <http://dx.doi.org/10.1080/21683565.2014.960549>
- Bacon, C. (2004). Confronting the Coffee Crisis: Can Fair Trade, Organic, and Specialty Coffees Reduce Small-Scale Farmer Vulnerability in Northern Nicaragua? *World Development*, 33(3). <http://dx.doi.org/doi:10.1016/j.worlddev.2004.10.002>
- Baerenklau, K. A., Ellis, E. A. et Marcos-Martinez, R. (2012). Economics of land use dynamics in two Mexican coffee agroforests: implications for the environment and inequality. *Investigación Económica*, 71(279).
- Blackman, A., Albers, H. J., Ávalos-Sartorio, B. et Crooks Murphy, L. (2008). Land cover in a managed ecosystem : Mexican Shade Coffee. *American of Agricultural Economics*, 90(1). Récupéré de <http://www.jstor.org/stable/30139501>
- Blackman, A., Ávalos-Sartorio, B. et Chow, J. (2012). Land Cover Change in Agroforestry: Shade Coffee in El Salvador. *Land Economics*, 88(1). <http://dx.doi.org/10.3368/le.88.1.75>
- Brochet, M. (1993). Les stratégies de lutte contre l'érosion et l'aménagement des bassins versants en Haïti. *Tiers Monde, Agriculture, écologie et développement*, sous la direction de Marc Dufumier, 34(134). 423-436. <http://dx.doi.org/10.3406/tiers.1993.4763>

- Castro, L. M., Calvas, B., Hildebrandt, P. et Knoke, T. (2013). Avoiding the loss of shade coffee plantations: how to derive conservation payments for risk-averse land-users. *Agroforestry Systems*, 87(2). <http://dx.doi.org/10.1007/s10457-012-9554-0>
- Campanha, M.M., Silva Santos, R.H., de Freitas, G.B., Prieto Martinèz, H.E., Ribeiro Garcia, S.L. et Finger, F.L. (2004). Growth and yield of coffee plants in agroforestry and monoculture systems in Minas Gerais, Brazil. *Agroforestry Systems*, 63(1). <http://dx.doi.org/10.1023/B:AGFO.0000049435.22512.2d>
- CIA (2015). The World Factbook. Récupéré de <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ha.html>
- Confédération nationale du café (2007). *Caféologie*. Récupéré de <http://www.toutsurlecafe.fr/>.
- Dautrebande, S., Cordonnier, H., Thirion, M., Bielders, Ch. (2006). Lutter contre l'érosion des sols. Namur. Récupéré de http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/article.php3?id_article=157
- Delerue, F. (2014). L'intégration des familles paysannes haïtiennes dans la lutte antiérosive à travers la cartographie participative. *Field Actions Science Report*, Special Issue, n°9. Récupéré de <http://factsreports.revues.org/2794>
- European Coffee Federation [s.d.]. *About Coffee*. Récupéré de <http://www.ecf-coffee.org/about-coffee>
- Ellis, E. A., Baerenklau, K. A., Marcos-Martínez, R. et Chávez, E. (2010). Land use/land cover change dynamics and drivers in a low-grade marginal coffee growing region of Veracruz, Mexico. *Agroforestry Systems*, 80(1). <http://dx.doi.org/10.1007/s10457-010-9339-2>
- Ernesto Mendèz V., Gliessman, S. R. et Gilbert, G.S. (2007). Tree biodiversity in farmer cooperatives of a shade coffee landscape in western El Salvador. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 119(1-2). <http://dx.doi.org/10.1016/j.agee.2006.07.004>
- Faure, G., Le Coq, J.-F., Vagneron, I., Hocdé, H., Muñoz, G.-S. et Kessari, M. (2012). Stratégies des organisations de producteurs de café au Costa Rica vis-à-vis des certifications environnementales et sociales. *Cahiers Agriculture*, 21(2-3). <http://dx.doi.org/10.1684/agr.2012.0545>
- Fernandes, E.C.M., Oktingati, A. et Maghembe, J. (1985). The Chagga homegardens : a multistoried agroforestry cropping system on Mt Kilimanjaro (Northern Tanzania). *Agroforestry Systems*, 2(2). <http://dx.doi.org/10.1007/BF00131267>
- Fondation Seguin (2013). Présentation de la Fondation Seguin et du Parc National « La Visite »(Haïti). [Diaporama électronique, non publié]. Haïti : Fondation Seguin.
- Fairtrade Foundation (2012). Fairtrade and Coffee. Commodity Briefing. Récupéré sur <http://www.fairtrade.net/>
- FAO (2010a). Evaluation des ressources forestières mondiales. Rapport national : Haïti. Rome. <http://www.fao.org/docrep/013/a1525F/a1525f.pdf>

FAO (2010b). Global Forest Resources Assessment : Terms and Definitions. Rome. Récupéré de <http://www.fao.org/docrep/014/am665e/am665e00.pdf>

FAO [s.d.]. *La dégradation des sols*. Récupéré le 12 février 2016 de <http://www.fao.org/soils-portal/degradation-des-sols/fr/>

FAO (2014). Phase de Lancement d'un Projet de Renforcement de la Résilience aux Changements Climatiques et Réduction des Risques des Catastrophes dans l'Agriculture. FAO-HAITI Document de Terrain. Récupéré de <http://www.fao.org/3/a-au446f.pdf>

Guyot, B., Gueule, D., Manez, J.C., Perriot, J.J., Giron, J. et Villain, L. (1996). Influence de l'altitude et de l'ombrage sur la qualité des cafés Arabica. *Plantations, recherche, développement*. Récupéré de http://publications.cirad.fr/une_notice.php?dk=388367

Herzog (1994). Multipurpose shade trees in coffee and cocoa plantations in Côte d'Ivoire. *Agroforestry Systems*, 27(3). <http://dx.doi.org/10.1007/BF00705060>

INCAH (2015). Etat des lieux de la filière café en Haïti. Récupéré de <http://www.incah-haiti.gouv.ht/realisations>

INESA (2001). Le café en Haïti : Situation actuelle et plaidoyer pour une amélioration de la situation socioéconomique des producteurs. (Source retirée du web)

IHSI (2015). Population totale, population de 18 ans et plus, ménages et densité estimés en 2015. Récupéré de http://www.ihsi.ht/pdf/projection/Estimat_PopTotal_18ans_Menag2015.pdf

Jamnadass, R., Place, F., Torquebiau, E., Malézieux, E., Iiyama, M., Sileshi, G.W., Kehlenbeck, K., Masters, E., McMullin, S. et Dawson, I. K. (2013). L'agroforesterie pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. *Unasylva* 241, 64(2). Récupéré de <http://publications.cirad.fr/>

Lambin, E. F. et Geist, H. J. (2006). Land-Use and Land-Cover Change. Local Processes and Global Impacts. Berlin Heidelberg : Springer-Verlag. <http://dx.doi.org/10.1007/3-540-32202-7>

Larsen, J. (2003). Le déclin mondial du couvert forestier. *Vertigo, la revue électronique en sciences de l'environnement*. Regards / Terrain. <http://dx.doi.org/10.4000/vertigo.4858>

Lundgren, B. et Raintree, J. B. (1983). Sustained Agroforestry. *ICRAF Reprint No. 3*. Récupéré de http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNABC621.pdf

Michel, R. (2005). L'espace caféier en Haïti : déclin et espoir. Paris : Karthala.

MDE (2015). Programme Aligné d'Action National de Lutte contre la Désertification. Port au Prince.

MDE, PNUD (2008). Stratégie de montage de l'Agence Nationale des Aires Protégées (ANAP). Haïti.

Morgan, M. et Zimmerman, T. W. (2014). Agroforestry in the Caribbean, Traditionnal Systems, both Sustainable and Biodiverse. Dans D. Nandwani (ed.), *Sustainable Horticultural Systems*, Sustainable Development and Biodiversity, vol. 2, 129-142. http://dx.doi.org/10.1007/978-3-319-06904-3_6

PNUD, CEPAL (2009). *Impacts socioéconomiques de la dégradation des terres en Haïti et interventions pour la réhabilitation du milieu cultivé*. Santiago du Chili, Nations Unies. Récupéré de <http://repositorio.cepal.org/>

PNUD, République d'Haïti (2014). Rapport OMD 2013, Haïti : un nouveau regard. Port-au-Prince.

Rice, R. (2003). Coffee Production in a Time of Crisis: Social and Environmental Connections. *SAIS Review*, 23(1). <http://dx.doi.org/10.1353/sais.2003.0028>

Schmitt-Harsh, M. (2013). Landscape change in Guatemala: Driving forces of forest and coffee agroforest expansion and contraction from 1990 to 2010. *Applied Geography*, 40. <http://dx.doi.org/10.1016/j.apgeog.2013.01.007>

Staver, C., Guharay, F., Monterosso, D. et Muschler, R.G. (2001). Designing pest-suppressive multistrata perennial crop systems : shade-grown coffee in Central America. *Agroforestry Systems*, 53(2). <http://dx.doi.org/10.1023/A:1013372403359>

Tadesse, G., Zavaleta, E., Shennan, C. et Fitz-Simmons, M. (2014). Prospects for forest-based ecosystem services in forest-coffee mosaics as forest loss continues in southwestern Ethiopia. *Applied Geography*, <http://dx.doi.org/10.1016/j.apgeog.2014.03.004>

Torquebiau, E. (2007). *L'agroforesterie. Des arbres et des champs*. Paris : L'Harmattan.

Université de Nice (2008). La dégradation des sols dans le monde. Récupéré de <http://unt.unice.fr/uoh/degsol/facteurs-erosion.php#sol>

Vaast, P. et Harmand, J.-M. (2002). Importance des systèmes agroforestiers dans la production de café en Amérique centrale et au Mexique. *Recherche et caféiculture*, 34-43.

Annexes

Etant donné la longueur des guides d'entretiens, des résumés et des retranscriptions, et dans le souci de limiter le gaspillage de papier, nous avons choisis de mettre les annexes sur une clé USB que vous trouverez collé au dos de ce document.

Annexe I : Guides d'entretien

I.1. Guide d'entretien des présidents et CA d'associations

I.2. Guide d'entretien des membres des coopératives

Annexe II : Résumés et retranscription d'entretiens

II.1. APKB

II.2. APKF

II.3. APBO

II.4. APPBO

II.5. APKMb

II.6. APKM